

Connaissance et préservation des pelouses sèches

Nord Ardèche 2017



Auteurs

Association Nature Vivante

Protection de la nature et éducation à

l'environnement

4 rue Joseph Veyet 38780 Pont-Evêque 04.74.57.63.78 contact@nature-vivante.fr www.nature-vivante.fr

Nature Vivante est une association naturaliste de l'Isère rhodanienne et des Bonnevaux, intervenant sur la connaissance et la protection de la nature. Représentante locale de la FRAPNA Isère, membre du Réseau Patrimoine Naturel et du Réseau d'Education Nature Environnement., membre de la FMBDS et du GRAINE Rhône-Alpes.

Nature Vivante

Prospection de terrain:

Le Mell Benjamin, Chargé d'études

Cartographie:

Le Mell Benjamin, Chargé d'études

Rédaction:

Le Mell Benjamin, Chargé d'études

Relecture:

Souvignet Nicolas, Directeur Munier Élisabeth, bénévole

Crédit photographique :

Le Mell Benjamin, Chargé d'études

Financeurs

Syndicat mixte des Rives du Rhône



Partenaires

Ligue de protection des oiseaux de l'Ardèche

CEN Ardèche Drôme

FLAVIA ade

MIRAMELLA











Syndicat Mixte des Rives du Rhône, avec l'appui de l'association Nature Vivante

Sommaire

1 Introduction	8
1.1 Une pelouse sèche c'est quoi ?	8
1.2 Des milieux naturels en régression	11
2 Inventaire des pelouses sèches en Nord Ardèche	13
2.1 Contexte et objectifs de l'étude	13
2.2 Le territoire d'étude	16
3 Méthodologie	18
3.1 Phase préparatoire	
3.1.1 Communication	18
3.1.2 Recueil des données/ Bibliographie	19
3.1.3 Pré-cartographie	19
3.1.4 Création de référentiels habitats naturels et espèces	20
3.2 Phase de terrain	20
3.2.1 Recherches ciblées des espèces patrimoniales	21
3.2.2 Premier passage	21
3.2.3 Deuxième et troisième passages	23
3.3 Saisie des données et rendu	23
3.3.1 Données SIG	23
3.3.2 Fiches descriptives des habitats	24
3.3.3 Fiches communes	24
3.4 Rencontre avec les acteurs du territoire	24
3.5 Calendrier de l'inventaire 2017	25
4 Résultats de l'année 2017	26

4.1 Cartographie des pelouses sèches	26
4.1.1 Chiffres clés de l'étude 2017	28
4.2 Cartographie des habitats naturels	29
4.2.1 Représentativité des habitats	29
4.2.2 Habitats naturels patrimoniaux	32
4.2.3 Les habitats naturels à Orchidées	33
4.3 Espèces patrimoniales	34
4.2.1 Les Orthoptères.	35
4.2.2 Les Oiseaux	36
4.2.3 Les Papillons	37
4.2.4 Les Reptiles	38
4.2.5 La Flore	39
4.3 Les espèces remarquables rencontrées	40
4.3.1 L'Azuré du Thym	40
4.3.2 Le Faune	40
4.3.3 Le Zygène des guarrigues	40
4.3.4 L'Antaxie cévenole	41
4.3.5 La Linaire de Pélissier	41
4.3.6 Le Sainfoin des sables.	42
4.3.7 Le Micrope dressé	42
4.3.8 L'Orchis à fleurs lâches	42
4.4 Les usages	43
4.4.1 L'exploitation des parcelles	43
4.4.2 Les types de pâturages	44
4.5 Dégradations et menaces	45
4.5.1 La dynamique d'embroussaillement	45
4.5.2 Les espèces introduites envahissantes	47
4.5.3 L'extension des surfaces de vignes	49

4.5.4 Le surpâturage	50
4.5.5 Le mitage et l'urbanisation	51
4.5.6 Les plantation de chênes truffiers	51
4.5.7 Les dépôts de déchets et de matériaux	52
4.6 Comparaison pré-cartographie/pelouses inventoriées	53
5 Fiches communes	54
5.1 Brossainc	55
5.2 Charnas	59
5.3 Félines	63
5.4 Limony	67
5.5 Peaugres	71
5.6 Peyraud	75
5.7 Saint-Jacques d'Atticieux	79
5.8 Saint-Marcel-lès-Annonay	83
5.9 Savas	87
5.10 Serrières	91
5.11 Vinzieux	95
6 Fiches habitats	99
Sedo albi-Veronicion dillenii	99
Koelerio macrantae-Phleion phleoidis	101
Xerobromion erecti	103
Mesobromion erecti	105
Thero-Airion	107
Helianthemion guttati	108
Trifolion medii	109
Arrhenatherion eliatoris	110

Cisto salvifolii - Ericion cinerereae	111
Berberidion vulgaris	112
Falcario vulgaris	113
7 Pistes d'actions	114
8 Bibliographie	115
9 Annexes	118

Liste des sigles utilisés

BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières

CBN: Conservatoire Botanique National

CBNA: Conservatoire Botanique National Alpin

CEN: Conservatoire des Espaces Naturels

CREN : Conservatoire Régional des Espaces Naturels

CNR: Compagnie Nationale du Rhône

EDGG: European Dry Grassland Group

ENS: Espace Naturel Sensible

FRAPNA: Fédération Rhône-Alpes de Protection de la NAture

FMBDS: Fédération Mycologique et Botanique Dauphiné-Savoie

GRAINE : Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement

IGN : Institut Géographique National (aujourd'hui Institut National de l'Information

Géographique et Forestière)

LIFE: the Financial Instrument for the Environment

MAE: Mesure Agro-Environnementale

MNT : Modèle Numérique de Terrain

PNA: Plan National d'Action

QGIS: logiciel de SIG

REPI : Réseau des Espaces naturels Protégés de l'Isère

SAU: Surface Agricole Utile

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SIG: Système d'Information Géographique

SRCE : Schéma Régional de Cohérence Ecologique

TDENS : Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles

ZNIEFF: Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique

1 Introduction

1.1 Une pelouse sèche c'est quoi ?

Les pelouses sèches sont des formations végétales rases composées essentiellement de plantes herbacées vivaces et normalement peu colonisées par les arbres et les arbustes. Elles forment un tapis plus ou moins ouvert, sur un sol assez pauvre en éléments nutritifs et drainant. L'eau s'infiltre alors rapidement dans les couches profondes du sol, laissant en surface un substrat sec et compact. La formation d'une pelouse sèche nécessite des conditions topographiques particulières. Elle apparaîtra préférentiellement sur des surfaces en pente où l'eau ne peut stagner et où elle bénéficiera d'un éclairement intense et d'une période de sécheresse climatique ou édaphique (CREN Aquitaine, 2003). On y retrouve aussi mais dans une moindre mesure, des espèces annuelles, des plantes bulbeuses, des mousses, des lichens et des petits ligneux.



Pelouse sèche, commune de Saint-Marcel-lès-Annonay

Les pelouses sèches sont fortement liées à l'histoire de l'homme car principalement issues du défrichement de forêts et maintenues par les activités humaines telles le pâturage traditionnel et la fauche.

La diminution des activités agricoles sur le territoire français dans les milieux de cette configuration (souvent difficiles d'accès et non mécanisables car en pente) entraîne un embroussaillement et donc une forte régression des surfaces.

Trois types de pelouses sèches sont définis en fonction de leur histoire, du mode de gestion, de leur positionnement dans la succession végétale ou encore de leur situation dans un contexte environnemental particulier (Manneville, 2012):

- **des pelouses primaires**, assez stables et naturelles, issues de la colonisation progressive par les végétaux de milieux minéraux neufs en conditions contraignantes (dynamique bloquée naturellement).
- des pelouses secondaires, semi-naturelles, issues d'un défrichement anthropique de la forêt et maintenues par les usages agricoles (pâturage, fauche, feux) (dynamique régressive, puis bloquée artificiellement).
- **des pelouses tertiaires,** moins naturelles, issues généralement de la recolonisation d'anciennes cultures abandonnées (dynamique progressive).

Un certain nombre d'habitats naturels est englobé sous l'appellation "pelouses sèches". Ils se différencient bien sûr selon les espèces végétales qui les composent, mais également par la densité de la couverture végétale et la proportion d'espèces annuelles, pérennes ou ligneuses. Les mousses et les lichens peuvent également être abondants sur les substrats très minéraux.

Une des conditions nécessaire à l'installation de ces habitats est la sécheresse, qui peut trouver son origine dans diverses causes, souvent cumulatives :

- le macroclimat, à l'échelle de grands secteurs.
- le microclimat, à une échelle plus restreinte, lié à la pente, à l'exposition, à l'effet d'abri à cause des reliefs ou à l'existence de vents forts.
- la nature du sol, certains substrats retenant plus ou moins l'eau (sables par rapport aux argiles) ou s'échauffant plus ou moins vite au soleil (calcaires et basaltes par rapport aux granites et aux marnes). De plus, les sols très peu épais, directement sur la roche-mère, ont une très faible réserve hydrique utile.

La nature de la roche-mère a également une influence importante sur l'installation des différentes espèces végétales, qui caractérisent les habitats naturels, notamment par l'acidité qu'elle procure au sol.

De nombreuses espèces végétales et animales rares sont très fortement inféodées à ce type de milieu, comme certaines orchidées, des lépidoptères (papillons), des reptiles ou des oiseaux (Azurés des orpins, Coronelle girondine, Guêpiers d'Europe...). Les pelouses sèches présentent un intérêt patrimonial certain ; elles accueillent 26 % des plantes protégées de France (Source : réseau des Conservatoires d'Espaces Naturels). Ces milieux abritent une diversité d'habitats, définis comme «des espaces homogènes par leurs conditions écologiques » par la Directive Habitat dont plusieurs patrimoniaux inscrits sur cette Directive. Un ensemble d'espèces endémiques dépend donc de leur bon état écologique et de la qualité de leurs connections dans le paysage.



Pelouses sèches au sein d'un paysage agricole du nord de l'Ardèche

Dans ce sens, le concept de sous-trame orange a été développé par le Conservatoire des sites naturels bourguignons, afin de permettre une meilleure prise en compte des pelouses sèches dans les politiques d'aménagement, à partir d'outils déjà existants sur les corridors écologiques (les trames vertes et bleues), dans les SCoT et les SRCE par exemple (Weber et Gomez, 2011).

La présente étude s'intéresse particulièrement aux pelouses sèches dites secondaires qui représentent le type dominant dans la plupart des pays européens. Elles se développent dans des endroits où la végétation naturelle serait de la forêt (xérophile), mais qui, en raison d'une longue histoire de gestion par l'homme avec la fauche, le pâturage, ou une combinaison des deux, a été maintenue à ce stade (Poschlod et al . 2009). D'autres types de pelouses qui doivent être mieux définis sont présents sur les digues du Rhône et peuvent se rapprocher du type tertiaire, avec la recolonisation par les végétaux de surfaces remaniées et mises à nu. Les pelouses retrouvées sur les affleurements rocheux, granitiques de la Vallée du Rhône peuvent elles, plus s'apparenter à des pelouses primaires avec des conditions naturelles contraignantes comme les éboulements, l'épaisseur du sol et le vent.

1.2 Des milieux naturels en régression

Les pelouses sèches jouent un rôle crucial dans le maintien de la biodiversité européenne, par l'hébergement de nombreuses espèces animales et végétales rares et menacées.

Certaines études montrent qu'en France, 50 à 75 % des pelouses sèches auraient disparu depuis le début du XXe siècle (Muller, 2002).

De nombreuses causes de régression, aboutissent à une fragmentation de ces écosystèmes (constituants donc la sous-trame orange) et à l'isolement, parfois fatal, des espèces qui y sont liées (parfois peu mobiles) :

- le développement des infrastructures de transports, de l'urbanisation ou encore des loisirs motorisés.
- l'intensification agricole liée au surpâturage en altitude et à la viticulture sur les coteaux.
- l'eutrophisation, surtout à basse et moyenne altitude, liée à l'apport de matière azotée. Un niveau trophique trop élevé, peu visible au premier abord, élimine les plantes pionnières (petites annuelles) ou exigeantes (orchidées) et favorise quelques espèces envahissantes dont les arbustes que l'on cherche à contrôler.
- un abandon réversible des pratiques agricoles extensives (pâturage ovin en parcours) provoquant un enfrichement important (Manneville, 2012). Lorsque l'homme n'intervient pas, un terrain se couvre d'arbustes au bout de quinze ans et d'une forêt au bout de quelques dizaines d'années (de trente ans à plus d'un siècle selon les paysages environnants) (Hénaut, 2008).



Coteaux secs utilisés pour la viticulture, commune de Limony

Selon Lee et Slak Enita (2007), le recul de l'agriculture est la deuxième tendance forte après l'artificialisation des surfaces dans l'évolution de l'occupation des sols en France. Il se traduit par deux dynamiques : le mitage des secteurs agricoles, et la déprise agricole. Il est pratiquement généralisé à l'ensemble du territoire français, mais les dynamiques paysagères traduisant ce phénomène ne se rencontrent pas dans les mêmes régions. Les régions de l'ouest, très agricoles, subissent un fort mitage et la dynamique est fortement liée à l'artificialisation. À l'opposé, les régions du sud, où l'agriculture n'est pas l'occupation dominante, sont touchées par des processus de déprise agricole. Cette dynamique est liée à la fermeture des paysages et concerne surtout les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc- Roussillon, Franche-Comté, Aquitaine et Rhône-Alpes. Les prairies et les terres les moins rentables sont donc abandonnées et deviennent ainsi des espaces naturels comme la forêt.

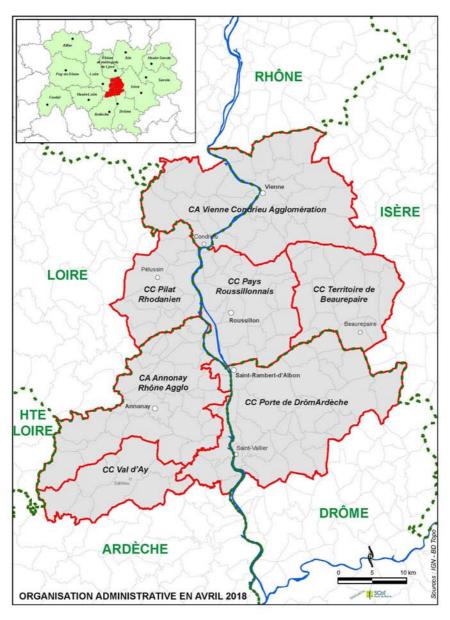
Les principaux problèmes liés à l'abandon des terres agricoles sont, en ordre décroissant d'importance, la perte de biodiversité, l'augmentation de la fréquence des incendies et de leur intensité et la désertification, la perte des valeurs culturelles et esthétiques, la réduction de la diversité des paysages et enfin la réduction de l'approvisionnement en eau (J.M.R. Benayas et al., 2007).

Le phénomène de déprise agricole pose donc la question de la préservation de ces habitats étroitement liés à la gestion humaine. Le manque de connaissances naturalistes sur ces milieux et sur les réels enjeux liés à leur régression, tendent à être comblés ces dernières années grâce aux nombreuses études menées sur ce thème. En France, entre 1998 et 2002, un programme programme européen (LIFE) "protection des *pelouses sèches relictuelles* de France" a été mis en place par différentes structures, dont 10 CREN (Conservatoire Régional des Espaces Naturels), avec pour objectifs la restauration et la conservation des pelouses sèches, sur 29 sites inclus dans le réseau NATURA 2000 français (Espaces Naturels de France, 2002). D'autres déclinaisons nationales de ce programme ont également été réalisées dans la plupart des pays européens (Pedro Silva et al., 2008).

2 Inventaire des pelouses sèches en Nord Ardèche

2.1 Contexte et objectifs de l'étude

Le territoire du Syndicat mixte portant le Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) des Rives du Rhône est composé de 153 communes situées à cheval sur cinq départements (Isère, Drôme, Loire, Ardèche, Rhône).



Ce territoire, traversé par le fleuve Rhône, constitue un réservoir de biodiversité majeur de la région Auvergne-Rhône-Alpes. La préservation de la biodiversité représente par ailleurs un volet important du document d'urbanisme et de planification qu'est le Scot. Le SMRR doit en effet définir des objectifs de maintien voire d'amélioration de la biodiversité dans le cadre du Scot. Il doit également produire des indicateurs pour suivre l'évolution de la biodiversité, et l'impact du Scot sur celle-ci.

Pour remplir cet objectif, le SMRR a réuni au sein d'un réseau de veille écologique partenarial, les associations et institutions environnementales locales. L'association Nature Vivante est l'un des acteurs de ce réseau.

Les actions menées par le réseau depuis 2010 ont permis, en s'appuyant sur les acteurs environnementaux du territoire :

- d'améliorer la connaissance naturaliste (construction de l'«état zéro» de la biodiversité du territoire des Rives du Rhône)
- de développer des indicateurs de biodiversité pour permettre un suivi de la biodiversité
- d'agir en faveur de la biodiversité (objectif d'un territoire à « biodiversité positive » pour 2030).

C'est dans ce cadre que le SMRR développe des inventaires sur les pelouses sèches depuis 2013. Des inventaires ont été menés en 2013-2014 sur les communes de l'Isère Rhodanienne, en 2015-2016 en nord-drôme.

La volonté du Syndicat Mixte des Rives du Rhône est de disposer d'une connaissance homogène sur l'ensemble du territoire du SCOT sur la répartition et sur les enjeux liés aux pelouses sèches. L'objectif de cette étude est également de mettre à disposition des acteurs locaux des données qui contribueront aux réflexions sur les documents d'urbanisme et sur la mise en place de pratiques innovantes et favorables à la biodiversité.

Le Syndicat mixte des Rives du Rhône, dans le cadre du réseau de veille écologique qu'il anime avec les acteurs environnementaux du territoire, a missionné l'association Nature Vivante pour poursuivre l'inventaire des pelouses sèches en 2017 sur le nord-ardèche.



Créée en 1984 avec pour objectifs de connaître, faire connaître et protéger les milieux naturels, Nature Vivante rassemble en 2016, 150 adhérents sur les communes des Pays Saint-Jeannais, de Beaurepaire et de l'Isère Rhodanienne.

Les activités de Nature Vivante reposent principalement sur 4 axes :

- l'étude et la connaissance de l'environnement et du patrimoine naturel en général,
- favoriser la protection des espèces (faune et

flore) et la sauvegarde des milieux naturels

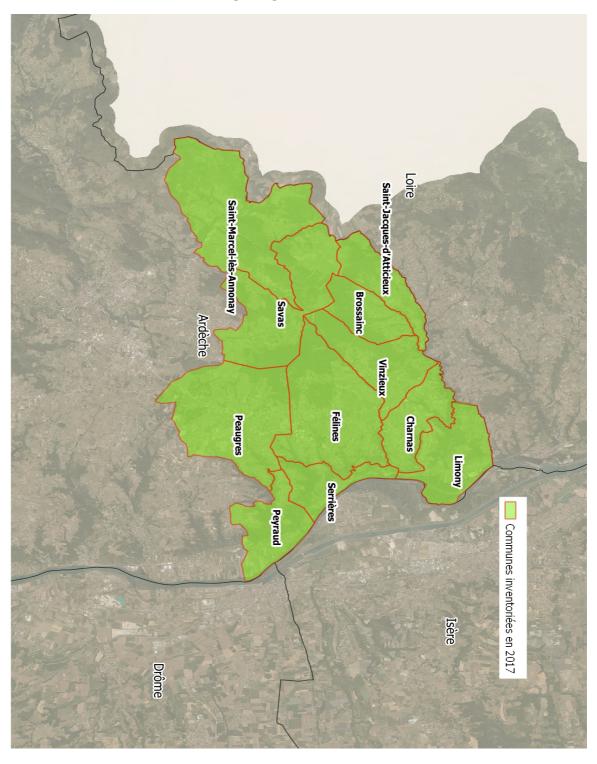
- la mise en valeur et la gestion du patrimoine naturel et de l'environnement
- le développement d'une action éducative de sensibilisation et de découverte à l'environnement

Les objectifs poursuivis pour l'inventaire des pelouses sèches 2017 sont:

- Réaliser un état des lieux écologique, très précis, de la totalité des pelouses sèches des communes du Nord Ardèche. Ce travail consiste à cartographier l'ensemble des pelouses, des habitats naturels (en ciblant ceux visés par la Directive Habitats), inventorier la flore, rechercher les espèces patrimoniales et les espèces introduites envahissantes;
- Réaliser l'état des lieux des usages, lister les menaces et les problématiques. Il s'agit également d'identifier et de qualifier les pratiques agricoles et les acteurs potentiels de la conservation de ces milieux;
- Animer et sensibiliser, à travers un travail de concertation, les acteurs locaux aux enjeux, menaces et problématiques afin d'évoluer vers une gestion patrimoniale et durable des pelouses sèches;
- Inventorier les actions concrètes pour conserver ou restaurer la biodiversité des pelouses sèches;
- Proposer des mesures de gestion pertinentes ainsi que des outils réglementaires et de gestion de manière hiérarchisée;
- Étudier la connexion des pelouses, identifier les corridors biologiques et faire des propositions pour la préservation des continuités écologiques et/ou les rétablir si cela est nécessaire.

2.2 Le territoire d'étude

Au total 11 communes ont été prospectées en 2017 :



Le secteur d'étude en 2017 se situe à la pointe septentrionale de l'Ardèche, dans la région du Haut-Vivarais. Il est limitrophe avec les départements de la Loire, de la Drôme et de l'Isère et est encadré par le massif de Pilat au nord-ouest, le Rhône à l'est et Annonay au Sud.

Il est possible de définir deux grands secteurs sur ce territoire :

A l'ouest, un espace rural à dominante agricole, souvent en zone de basse montagne, faiblement peuplé. Il comprend les communes de Brossainc, Saint-Marcel-lès-Annonay, Saint-Jacques d'Atticieux, Savas et Vinzieux.



Paysage typique de l'arrière pays nord ardéchois

A l'est, sur la frange rhodanienne, un espace rural en fort développement, sous influence urbaine, où cohabitent activités agricoles (notamment la viticulture), touristiques, commerciales, artisanales et industrielles. Il comprend les communes de Charnas, Félines, Limony, Peaugres, Peyraud et Serrières.

En terme de géologie, le Haut Vivarais est entièrement lié au Massif central, avec un socle composé principalement de gneiss et de granites, conférant au sol un caractère acide. Des dépôts de loess et de limons viennent ajouter une composante plus neutre à certains secteurs de la frange est. La partie extrême occidentale du territoire d'étude comprend également des particularités, avec la présence de roches magmatiques pauvres en silice et la Serpentine, qui fait la renommée du Suc de Clava.

3 Méthodologie

La méthodologie utilisée pour l'étude est basée sur celle développée par le Conservatoire des Espaces Naturels-AVENIR, depuis 2009, sur les pelouses et coteaux secs remarquables de l'Y grenoblois ainsi que celle utilisée par le CEN Ardèche-Drôme, en 2012, sur les pelouses sèches du nord Ardèche.

Quelques adaptations sont apportées par l'expérience du Conservatoire ainsi qu'au regard du contexte local, des enjeux naturalistes spécifiques et de menaces pré-identifiées sur le territoire.

3.1 Phase préparatoire

3.1.1 Communication

Les municipalités ont été informées de l'inventaire et de la période de notre présence sur le terrain par des courriers d'information, accompagnés d'une plaquette d'information et d'un document à afficher dans les mairies.







Affichette envoyée aux mairies pour prévenir de l'inventaire

3.1.2 Recueil des données/Bibliographie

Cette première étape consiste à collecter les données relatives aux pelouses sèches sur la zone d'étude afin de disposer d'une synthèse bibliographique la plus complète possible. Il s'agit de compiler les différents études, travaux et inventaires qui ont déjà été réalisés et qui se rapprochent de la thématique.

Sur le secteur Nord Ardèche, un inventaire réalisé par le CEN Drôme-Ardèche a permis de définir les enjeux concernant les habitats naturels et la flore sur la Costière rhodanienne en 2012. Le catalogue des végétations du Pilat a également servi de référence en ce qui concerne les milieux naturels pour la partie nord occidentale du site étudié. Enfin, les données des associations (Pôle Flore Habitat, LPO Ardèche) et naturalistes locaux ont permis d'affiner la définition de ces enjeux pour la flore, les oiseaux, les reptiles, les orthoptères et les rhopalocères.

Le CEN Drôme-Ardèche et le Conservatoire Botanique National du Massif Central constituent des partenaires techniques de l'association pour cet inventaire.

3.1.3 Pré-cartographie

Avant la phase de terrain, une pré-cartographie des pelouses sèches potentielles a été réalisée. Cette cartographie permet une première approche de la répartition et de la nature des habitats qui seront par la suite inventoriés.

Afin de déterminer de la façon la plus précise possible les secteurs à prospecter, plusieurs facteurs sont compilés :

- Les ortho-photos de 2015 (Photos aériennes) de la zone d'étude du Syndicat mixte des Rives du Rhône.
- les ortho-photos (Photos aériennes) de la zone d'étude prises en 2003 (période de sécheresse) et 2009 par l'IGN
- l'utilisation d'un MNT 25 m (Modèle Numérique de Terrain, une couche de points d'altitude tous les 25 m) de l'aire d'étude afin de faire apparaître les paramètres d'exposition et de pente
- les cartes de géologie du BRGM
- l'utilisation les données ponctuelles d'espèces (Faune Ardèche, PIFH)

Le croisement de ces différentes informations permet d'extraire une couche des pelouses sèches potentielles. En recoupant ces différentes couches géographiques et informations naturalistes, un aperçu relativement proche de la réalité du terrain est obtenu. Cette première cartographie sert alors de base de travail pour les visites de terrain.

3.1.4 Création de référentiels habitats naturels et espèces

Afin de cibler au mieux les habitats, un référentiel regroupant une typologie des habitats réalisé par le CBNA (Conservatoire Botanique National Alpin) pour l'inventaire réalisé en Isère a été réutilisé. Au vu des différences entre les rives orientale et occidentale du Rhône, ce référentiel a été adapté à partir des résultats des travaux réalisés par le CEN sur la Costière rhodanienne et par le Parc du Pilat, ces travaux ayant été appuyés par l'expertise du Conservatoire Botanique National du Massif Central.

Des listes d'espèces floristiques et faunistiques patrimoniales à rechercher sur le secteur sont également définies avant la phase de terrain. Les associations Flavia (pour les papillons) et Miramella (pour les orthoptères), viennent en soutien technique pour la création de ces listes, des rajouts ont été faits pour une adaptation locale.

L'ensemble de ces référentiels sont consultables en Annexes.

3.2 Phase de terrain

Les objectifs du travail de terrain sont de valider ou non les pelouses recensées lors de la précartographie, de définir les différents types d'habitats naturels, d'inventorier les espèces patrimoniales, et de recenser les usages sur les milieux et les menaces réelles ou potentielles.

Deux passages sont effectués sur chacune des pelouses pré-cartographiées, et un troisième, visant des espèces végétales tardives ciblées et le groupe des orthoptères (sauterelles, criquets et grillons), sur un nombre limité et choisi de sites.

Les informations collectées à chacun des trois passages sont saisis dans un logiciel SIG (Système d'information géographique).

Ces informations comprennent :

- le découpage de la parcelle avec la délimitation des différents habitats et mosaïques d'habitats.
- le pointage de chaque espèce patrimoniale rencontrée, un code étant attribué à chacune des observations (voir paragraphes suivants).

Chaque parcelle est prospectée de 1 heure à 2 heures (sauf lorsque la parcelle est exceptionnellement petite ou grande).

3.2.1 Recherches ciblées des espèces patrimoniales

Les espèces patrimoniales typiques du secteur d'étude sont pré-listées. En effet, la mise en place d'une liste limite la connaissances à avoir de la part des observateurs et réduit également le biais "observateur". Enfin, grâce à cette technique, un code est attribué à chaque espèce afin de faciliter les pointages sur la carte de terrain ("F" pour la flore, Pa pour les papillons, "Avi" pour les oiseaux, "R" pour les reptiles et "O" pour les orthoptères, suivi d'un numéro pour chacune des espèces recherchées).

Ces pointages sont réalisés pour les espèces patrimoniales lors des différents passages, en parcourant la totalité des sites de la façon la plus homogène possible.

Du fait de l'importance des surfaces à prospecter, il est impossible de parcourir chacune des pelouses au moment où la météo est la plus favorable pour les espèces ciblées. Afin de pondérer les observations réalisées et l'absence de données, la météo, la température de l'air, la force du vent et l'heure de passage sont notés lors de chacun des passages. Dans la mesure du possible une photo de validation de l'identification de la donnée est prise et liée à l'observation numériquement sur le SIG.

3.2.2 Premier passage

Le premier passage de terrain permet de confirmer ou d'invalider la présence des pelouses sèches déterminées par la cartographie préparatoire (détaillée dans la phase 1). S'il s'agit bien d'une pelouse sèche, une photographie représentative de l'ensemble de la zone est prise et liée (annotation du numéro de la photo) à la fiche de terrain.

Une fois validée, la totalité du milieu étudié doit alors être parcouru afin de pouvoir tracer les différents habitats homogènes rencontrés. La codification Européenne Corine Biotope avec une précision au centième, est utilisée pour la description de chacun des habitats. La caractérisation des habitats naturels est faite sur la base de la typologie (espèces indicatrices) définie au préalable à la phase de terrain.

Afin de confirmer a posteriori la validité de l'attribution de l'habitat observé, un relevé botanique (non exhaustif) est effectué au centre de l'habitat homogène.

Les polygones de chacun des habitats sont tracés directement sur le terrain à partir de la carte BD Ortho 20015 à une échelle au 1/2000ème ou à une échelle plus importante (jusqu'à 1/500ème) lorsque la surface des pelouses est réduite. Chaque habitat déterminé fait l'objet d'un polygone distinct.

Pour les pelouses composées d'une mosaïque d'habitats, soit du fait du faible taux de recouvrement d'un habitat, soit de l'importance de leur interpénétration, plusieurs codes Corine Biotope sont attribués pour un même polygone. 4 codes différents par polygone sont notés au maximum, en attribuant un pourcentage de recouvrement pour chacun des habitats.

Les habitats riches en orchidées classés en habitats prioritaires au titre de la directive Habitats, sont également identifiés. Il s'agit des habitats (mésobromion et xérobromion) sur lesquels se retrouvent soit :

- -au moins trois orchidées déterminantes ZNIEFF.
- -plus de 50 pieds d'orchidées typiques de pelouses sèches.
- -une espèce d'orchidée protégée.

Le taux d'embroussaillement par les fourrés est également défini notamment sur les parcelles en abandon, afin d'évaluer les menaces de fermeture du milieu qui pèsent sur la parcelle et d'effectuer une classification des pelouses les plus menacées. Pour chaque parcelle, le type de colonisation des ligneux est défini par leur disposition au sein de la pelouse (en lisière, en taches ou homogène) et par les espèces présentes afin de mieux comprendre son déroulement. Le pourcentage d'embroussaillement est noté selon quatre classes: 0-5%, 5-30%, 30-60%, +60% (au delà de 75% le milieu est considéré comme une lande ou fruiticé). D'autres critères permettant d'étudier l'état des parcelles sont pris en compte quantitativement :

- -le taux de recouvrement végétal total, selon trois classes de pourcentage : <80%, 80-90 %, et 90-100%.
- -le taux de recouvrement des dalles rocheuses, avec les classes suivantes: négligeable <10%, significatif 10-20% et important >20%.
- -le pourcentage de recouvrement d'espèces introduites envahissantes, avec des classes d'abondance: négligeable <10%, significatif 10-20% et important >20%.

Pour chacune des parcelles inventoriées, sont notées les pratiques identifiables exercées sur la pelouse, comme le pâturage, la fauche, le bûcheronnage, l'écobuage, l'abandon visible de la parcelle... Le surpâturage est également observé.

Une note sur les activités adjacentes est également ajoutée dans la fiche de terrain. Cela permet d'identifier l'aspect fonctionnel et écologique du site, mais aussi les activités exercées aux alentours qui pourraient influencer son évolution.

Pour finir, sont notées les éventuelles atteintes et menaces pour le milieu, comme la présence d'espèces invasives, la présence de véhicules tout terrain à moteur (quads et motos), la présence de site d'extraction, mise en culture (labour d'une parcelle), de décharges... Une photo est prise pour chaque type de dégradation.

3.2.3 Deuxième et troisième passages

Le deuxième passage sert à identifier les espèces floristiques plus tardives (mi-juillet à mi-août) ainsi qu'à contacter un plus grand nombre d'espèces faunistiques que lors d'un seul passage. Le troisième passage vise particulièrement deux espèces végétales: le Spiranthe d'automne et l'Aster amelle. Il doit donc se faire de façon tardive sur un échantillon de parcelles susceptibles d'accueillir ces espèces patrimoniales. C'est également la période de maturité pour la plupart des orthoptères et donc le meilleur moment de prospection, sachant que l'identification des larves est le plus souvent impossible et que pour certains genres la détermination doit se faire au chant (ou stridulation).



Inventaire des orthoptères lors du 3ème passage

3.3 Saisie des données et rendu

3.3.1 Données SIG

Afin d'obtenir une cohérence départementale et même régionale, il est important de rendre les différentes données compatibles entre elles. Une uniformisation dès la saisie des données est donc mise en place (utilisation des mêmes tables attributaires, même codification des habitats, et une méthodologie comparable).

La totalité des données récoltées sur le terrain est numérisée sous format SIG, à l'aide du logiciel libre QGIS 2.8 en Lambert 93, sous la forme de 4 couches vecteurs :

- une couche de polygones traçant uniquement les contours des pelouses sèches.
- une couche de polygones créée pour la numérisation des habitats naturels. Sont également notés dans cette couche les usages liés à la parcelle, le taux d'embroussaillement, et le taux de recouvrement végétal de la parcelle. Une photo de chaque parcelle est liée de façon dynamique au SIG.
- une couche de points pour les données ponctuelles d'espèces (faune et flore) avec une indication de leur abondance pour chacun des passages.
- une couche pour les dégradations ponctuelles observées tels que les passages de quads, dépôts de déchets, plantes envahissantes, feux... des photos sont également liées dynamiquement par SIG aux points de dégradations.

Des métadonnées expliquant la création et la lecture de chaque table attributaire accompagnent les couches SIG.

Un atlas cartographique dynamique et par thématique, avec une entrée par commune, est également réalisé à la fin de l'étude afin que les résultats soit lisibles par les personnes ne possédant pas de logiciel de cartographie.

3.3.2 Fiches descriptives des habitats

Afin de permettre au grand public de mieux comprendre la diversité et l'intérêt écologique des pelouses sèches, des fiches descriptives des habitats sont réalisées. Elles donnent des informations sur les espèces caractéristiques, l'écologie, les tendances évolutives et les menaces potentielles concernant chacun de ces habitats et ceux qui y sont liés (fourrés, ourlets, prairies).

Les fiches habitats sont consultables en Annexes.

3.3.3 Fiches communes

En plus du rapport de synthèse de l'inventaire, des fiches communales de porter à connaissance sont rédigées.

Les fiches communales contiennent les éléments suivants :

- Cartographie communale des pelouses sèches :
- Présentation des enjeux de patrimoine naturel en insistant sur les espèces protégées et les habitats communautaires;
- Présentation des problématiques de conservation (évolution et menaces) des pelouses de la commune:
- Analyse des usages, par commune, sur ces espaces;
- Premières propositions de gestion pour la conservation des pelouses.

3.4 Rencontre avec les acteurs du territoire

Une sortie de terrain à été réalisée en juillet 2017 avec les élus des communes concernées par l'inventaire des pelouses sèches ainsi que les partenaires (intercommunalités, départements, chambre d'agriculture, ...). Cette sortie avait pour objectif de faire (re)découvrir ces milieux naturels et de sensibiliser aux enjeux de préservation.

Une réunion de restitution de l'étude s'est par ailleurs tenue en février 2018 avec ces mêmes acteurs. Il s'agissait de présenter les résultats de l'inventaire et d'échanger sur les pistes d'actions favorables à ces milieux.

3.5 Calendrier de l'inventaire 2017

Année 2017	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Phase 1 Synthèse et préparation												
Phase 2.1 1ère visite de terrain: validation, cartographie habitats												
Phase 2.2 2ème visite de terrain: Espèces patrimoniales												
Phase 2.3 3ème passage de terrain Espèces automnales												
Phase 3 Saisie des données												
Phase 4 Communication												
Phase 5 Rendu												

4 Résultats de l'année 2017

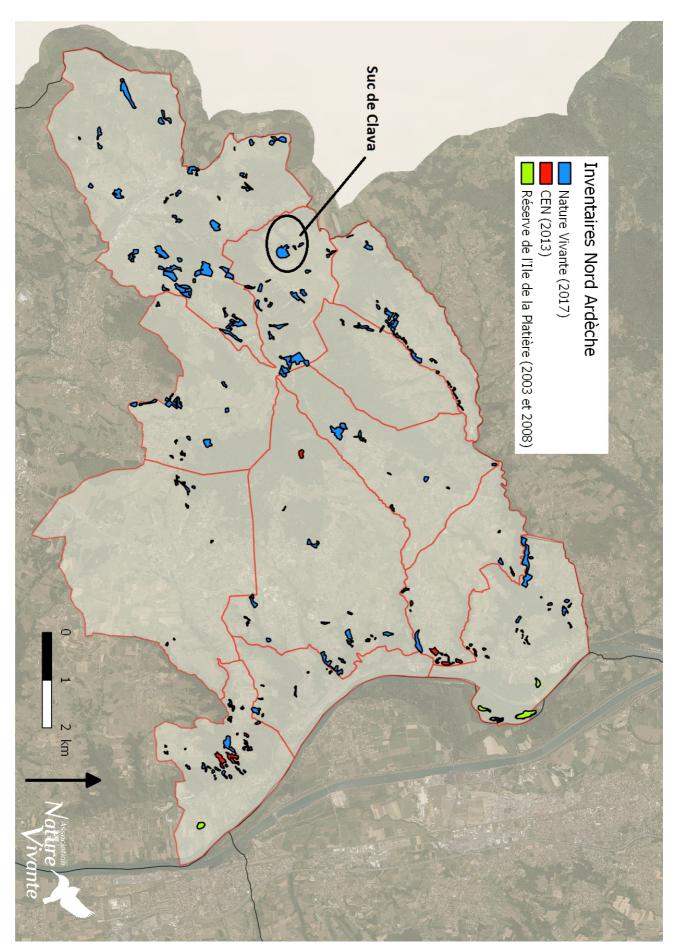
4.1 Cartographie des pelouses sèches

Au total, ce sont près de 190 hectares de pelouses sèches qui ont été identifiés sur les 11 communes. Le travail réalisé par Nature Vivante en 2017 comptabilise environ 160 hectares, auxquels viennent s'ajouter les inventaires du CEN Drôme-Ardèche (15 ha en 2013) et de l'Île de la Platière (10 ha en 2003 et 2008).

A noter en plus, les 5 hectares du site Natura 2000 du Suc de Clava, non prospecté en 2017 car étant déjà bien suivi, mais qui ne rentrent pas dans le cadre d'un inventaire spécifique sur les pelouses sèches.

	Réserve de l'Ile de la Platière (2003 et 2008)	CEN (2013)	Nature Vivante (2017)	Total
Nombre de communes concernées	2	4	11	11
Nombre de pelouses identif ĕes	5	12	220	237
Surface (Ha) de pelouses identif ées	10,33	15,4	161,2	186,93

Les résultats présentés ci-dessous comprennent uniquement les données de 2017 recueillies par l'association Nature Vivante. Les données du CEN, de la Platière et du Suc de Clava apparaissent néanmoins dans les fiches communales.



4.1.1 Chiffres clés de l'étude 2017

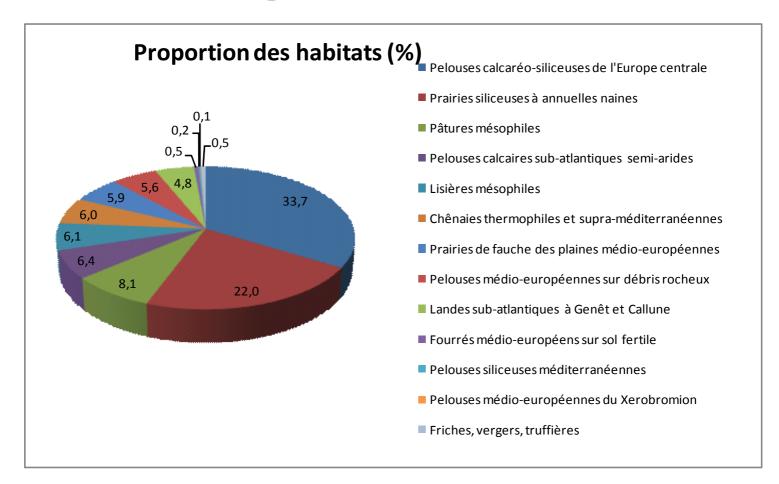
Données	2017
Données naturalistes	5100
Pointages d'espèces patrimoniales cibles	415
Pointages d'espèces introduites envahissantes	116
	220
Polygones pelouses	polygones
Ha d'habitats naturels cartographiés	161,2
Moyens humains	1 personne
	11
Communes	communes



Pelouse type rencontrée sur le territoire d'étude

4.2 Cartographie des habitats naturels

4.2.1 Représentativité des habitats



Les deux habitats les plus représentés sur le site d'étude sont les Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale (33,7 %) et les Prairies siliceuses à annuelles naines (22 %), avec plus de la moitié de la surface occupée. Ces pelouses sont liées à la nature métamorphique et acide de la roche mère ainsi qu'à la gestion pastorale. Les pâtures mésophiles (8,1 %) et les prairies de fauche (5,9 %) ont souvent été observées en mosaïque avec ces deux habitats.

Les Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides (6,4 %) comprennent à la fois les pelouses typiques à Orchidées bien représentées en Isère et en Drôme, au niveau de dépôts loessiques ou de limons, et les pelouses de l'aile acide du *Mesobromion*.

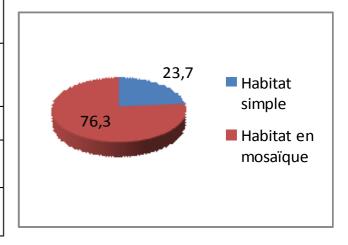
Les Pelouses médio-européennes sur débris rocheux (5,6 %) correspondent ici à un stade pionnier en lien dynamique étroit avec les Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale. La surface totale de ce groupement est relativement importante en vue des faibles surfaces qu'il occupe à l'échelle d'une parcelle.

Syntaxon	Code Corine	Int tulé Corine	%
Koelerio - Phleion Phleoidis	34.34	Pelouses calcaréo- siliceuses de l'Europe centrale	33,7
Thero - Airion	35.21	Prairies siliceuses à annuelles naines	22,0
Cynosurion cristat i	38.1	Pâtures mésophiles	8,1
Mesobromion erect i	34.32	Pelouses calcaires sub-atlant ques semi-arides	6,4
Trifolion medii	34.42	Lisières mésophiles	6,1
Quercion pubescent i petraea	41.7	Chênaies thermophiles et supra- méditerranéennes	6,0
Arrhenatherion eliatoris	38.22	Prairies de fauche des plaines médio- européennes	5,9
Sedo albi - Veronicion dillenii	34.11	Pelouses médio- européennes sur débris rocheux	5,6
Calluno-Genist on pilosae	31.22	Landes sub- atlant ques à Genêt et Callune	4,8
Berberidion vulgaris	31.81	Fourrés médio- européens sur sol fert le	0,5
Helianthemion gut t at i	35.3	Pelouses siliceuses méditerranéennes	0,2
Xerobromion erect i	34.332	Pelouses médio- européennes du Xerobromion	0,1
Autres	Autres	Friches, vergers, truf É res	0,5

Les Pelouses siliceuses méditerranéennes (0,2 %) et les Pelouses médio-européennes du Xerobromion (0,1 %) occupent une très faible proportion de la surface. Pour le premier, en raison de sa rareté au niveau régional, pour le second, en raison de la rareté dans la partie étudiée de terrains calcaires ou basiques auxquels il est inféodé.

Les autres milieux secs rencontrés sont principalement liés au processus de fermeture des pelouses. Les Lisières mésophiles (6,1 %), les Chênaies thermophiles et supraméditerranéennes (6%) et les Landes sub-atlantiques à Genêt et Callune (4,8 %) sont les plus représentés. Les Fourrés médio-européens sur sol fertile est rare en comparaison des territoires situés de l'autres côté du Rhône.

Les habitats réunis dans « Autres » (0,5%) correspondent aux friches, vergers et truffières qui se développent ou ont été implantés en contact avec les groupements précedents.



Dans plus des trois quarts des cas, c'est une mosaïque de plusieurs habitats (jusqu'à 4 différents) qui a été observée sur le terrain et décrite avec un pourcentage de présence de chaque habitat dans le polygone.

La mosaïque la plus souvent rencontrée est celle de transition entre les Pelouses calcaréosiliceuses de l'Europe centrale, les Prairies siliceuses à annuelles naines et les pâtures mésophiles.



Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale



Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides

Pelouses médio-européennes sur débris rocheux

4.2.2 Habitats naturels patrimoniaux

La directive européenne, Directive "Habitats" datant de 1992, vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. Les habitats naturels y sont classés et identifiés pour leur rareté ou leur fragilité.

Un habitat naturel est dit "d'intérêt communautaire" lorsqu'il participe à la préservation d'une ou plusieurs espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire et/ou contribue de manière significative à maintenir une biodiversité élevée dans la région biogéographique considérée. Parmi ces habitats communautaires, la directive en distingue certains dits prioritaires du fait de leur état de conservation très préoccupant. L'effort de conservation et de protection de la part des états membres doit être particulièrement intense en faveur de ces habitats.

Formation végétale	Intitulé végétation	Intitulé alliance	Code CB	Statut N2000	Code Cahiers Habitats	Rareté ouest rhône- Alpes	Menace ouest Rhône- Alpes
Pelouses annuelles	Pelouse annuelle thermophile à Crucianelle à feuilles étroites (Crucianella angustifolia) et Hélianthème taché (Xolantha guttata)	Helianthemion guttati Braun-Blanq. in Braun-Blanq., Molin. et He.Wagner 1940	35.3			R	VU
Pelouses pionnières vivaces	Pelouse pionnière acidiclinophile supraméditerranéenne à Centaurée paniculée (Centaurea paniculata) et Liseron cantabrique (Convolvulus cantabricus)	Sedo albi-Veronicion dillenii Oberd. ex Korneck 1974	34.11	IC	8230-4	E	EN
	Pelouse pionnière à Plantain holosté (Plantago holosteum) et Fétuque d'Auvergne (Festuca arvernensis)		34.11	IC	8230-4	R	NT
	Pelouse vivace pionnière à Peucédan persil-de-montagne (<i>Oreoselinum</i> nigrum) et Fétuque d'Auvergne (<i>Festuca</i> arvemensis)	Koelerio macranthae-Phleion		IC	6210-36	R	NT
Pelouses vivaces	Pelouse vivace pionnière thermophile neutrophile à Fétuque marginée (Festuca marginata) et Koelérie à grandes fleurs (Koeleria macrantha)	phleoidis Korneck 1974	34.34	IC	6210-36	E	EN
	Pelouse vivace neutroclinophile à Saxifrage granulée (Saxifraga granulata) et Hélianthème commun (Helianthemum nummularium)	Mesobromion erecti (Braun-Blanq. et Moor 1938) Oberd. 1957	34.32	IC	6210*-19	AR	NT
	Pelouses très sèches à arides et généralement écorchées du Xérobromion	Xerobromion erecti (Braun-Blanq. et Moor 1938) Moravec in Holub, Hejný, Moravec et Neuhäusl 1967	34.332	IC	6210*	AR	EN
Ourlets pelousaires et prairiaux	Ourlet pelousaire thermophile à Agrostide commune (Agrostis capillaris) et Peucédan persil-de-montagne (Oreoselinum nigrum)	Trifolion medii T.Mül. 1962	34.42			R	LC
Landes	Lande supraméditerranéenne à Genêt poilu (<i>Genista pilosa</i>) et Ciste à feuille de sauge (<i>Cistus salviifolius</i>)	Cisto salviifolii-Ericion cinereae Géhu in Bardat et al. 2004	31.2	IC	4030-4	R	VU
Landes / Landes sèches à Callune	Lande à Genêt poilu (<i>Genista pilosa</i>) et Callune commune (<i>Calluna vulgaris</i>)	Genisto pilosae-Vaccinion uliginosi Braun-Blanq. 1926	31.22	IC	4030-10	С	LC

Pour améliorer l'évaluation des enjeux liés aux habitats, le niveau de précision dans la détermination de ceux-ci a été élevé grâce aux relevés floristiques de terrain. Ainsi, il existe

plusieurs types de pelouses pionnières vivaces classées sous le code 34.34 de Corine Biotope, mais certaines sont plus rare que d'autres au niveau régional.

Lors de l'inventaire, aucun habitat prioritaire n'a été identifié, deux habitats sont classés comme d'intérêt communautaire/prioritaire en fonction de la présence d'orchidées et six sont classés comme d'intérêt communautaire au sens plus strict.

La liste rouge des habitats de l'ancien périmètre de la Région Rhône-Alpes a également été utilisée pour connaître la rareté locale des habitats naturels de pelouses du secteur étudié et d'autres habitats ont été retenus comme patrimoniaux en raison de leur vulnérabilité au niveau régional. Ces habitats sont décrits dans la partie « fiches descriptives des habitats ».

4.2.3 Les habitats naturels à Orchidées

Les habitats communautaires du *Koelerio - Phleion* (34.34), *Mesobromion* (34.32) et du *Xerobromion* (34.332) sont considérés comme prioritaires sous condition d'héberger un « site d'orchidées remarquables ». On doit comprendre par cette appellation les sites qui répondent à un ou plusieurs critères suivants :

- Le site abrite un cortège important d'espèces d'orchidées.
- Le site abrite une population importante d'au moins une espèce d'orchidée considérée comme peu commune sur le territoire national.
- Le site abrite une ou plusieurs espèces d'orchidées considérées comme rares, très rares ou exceptionnelles sur le territoire national.

Sur l'année 2017, 16 polygones d'habitats ont été considérés comme d'importance prioritaire en raison des orchidées. Le nombre faible de pelouses accueillant des orchidées est lié à la surface restreinte des sols favorables à ces habitats et aux développement de populations d'orchidées.



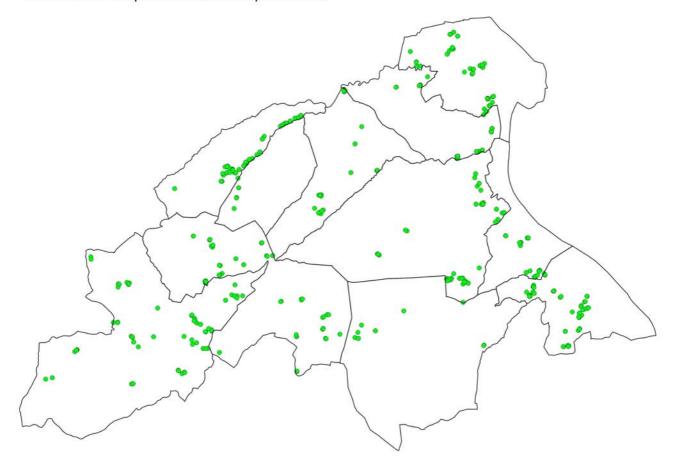
Pelouses à orchidées, ici l'Orchis singe (Orchis simia)

4.3 Espèces patrimoniales

415, c'est le nombre important de pointages d'espèces patrimoniales qui ont été réalisés en 2017 sur les pelouses sèches du Nord Ardèche.

Dans chacun des groupes faunistiques et floristiques étudiés (oiseaux, papillons, orthoptères, flores reptiles), des espèces à enjeux forts ont été observées.

Localisation des espèces à haute valeur patrimoniale



4.2.1 Les Orthoptères

Espèces cibles identifiées 2017:

Nom Latin	Nom français	Observations 2017
Acridia ungarica	Truxale occitane	
Acrotylus f ischeri	Oedipode occidentale	٧
Aiolopus thalassinus	Oedipode émeraudine	٧
Antaxius sorrezensis	Antaxie cévenole	٧
Calliptamus italicus	Caloptène de Barbarie	٧
Calliptamus barbarus	Caloptène d'Italie	٧
Calliptamus siciliae	Caloptène de Sicile	
Chorthippus mollis	Criquet des pelouses	٧
Decticus albifrons	Dectique à front blanc	٧
Dociostaurus genei	Criquet des chaumes	٧
Locusta cinarescens	Criquet cendré	٧
Oedaleus decorus	Oedipode soufrée	V
Oedipodia caerulescens	Oedipode turquoise	٧
Oedipodia germanica	Oedipode rouge	٧
Omocestus petraeus	Criquet des friches	
Sphingonotus caerulans	Oedipode aigue-marine	٧
Stenobothrus stigmaticus	Sténobothre nain	
Gampsocleis glabra	Dectique des brandes	
Platydeis aff nis	Decticelle côtière	٧
Platydeis albopunctata	Decticelle chagrinée	٧
Platycleis tessellata	Decticelle carroyée	٧
Empusa pennata	Empuse commune	٧
Mantis religiosa	Mante religieuse	٧
Ameles decolor	Mante décolorée	

4.2.2 Les Oiseaux

Légende:

LR Liste Rouge: EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) - LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Directive Oiseaux : Annexe I : liste des espèces protégées , Annexe II : listes des espèces chassables ,Annexe III : liste des espèces commercialisables

Nom latin	Nom Français	Observation 2017	Statut
Lullula arborea	Alouette lulu	√	Protection nationale
Circaetus gallicus	Circaètre J. le Blanc		Protection nationale Annexe I
Emberiza citrinella	Bruant jaune		Protection nationale,
Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur	1	Protection nationale, Annexe I
Phylloscopus bonelli	Pouillot de Bonelli		Protection nationale
Merops apiaster	Guêpier d'Europe	V	Protection nationale
Saxicola rubicola	Tarier pâtre		Protection nationale
Sylvia communis	Fauvette grisette	V	Protection nationale, NT LR Régionale
Sylvia cantillans	Fauvette passerinette		Protection nationale
Sylvia melanocephala	Fauvette mélanocéphale	V	Protection nationale



Nids de Guêpiers d'Europe

4.2.3 Les Papillons

Légende :

LR Liste Rouge: EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) - LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Nom latin	Nom commun	Observation 2017	Statut
Arethusana arethusa	Mercure		
Carcharodus floccifera	Hespéride du Marrude		
Carcharodus lavatherae	Hespérie de l'épiaire		
Chazara briseis	Hermite		
Euchloë crameri	Marbré de Cramer		
Euchloë tagis	Marbré de Lusitanie		
Hipparchia semele	Agreste		
Hipparchia statilinus	Faune	V	
Melitaea deione	Mélitée des linéaires		
Phengaris arion	Azuré du Serpolet	V	Protection nationale
Polyommatus dorylas	Azuré du Mélilot		Quasi menacé sur la liste rouge nationale
Polyommatus thersites	Azuré de l'Escarpette		
Pontia daplidice	Marbré de vert		
Pseudophilotes baton	Azuré du Thym	V	
Scolitantides orion	Azuré des Orpins	√	Protection nationale



Faune

4.2.4 Les Reptiles

Nom latin	Nom commun	Observation 2017	Statut
Coronella austriaca	Coronelle lisse		Protection nationale
Coronella girondica	Coronelle girondine		Protection nationale,
Lacerta agilis	Lézard des souches		Protection nationale,
Lacerta bilineata	Lézard vert	V	Protection nationale
Podarcis liolepis	Lézard catalan	V	Protection nationale
Vipera aspis	Vipère aspic		Protection nationale





4.2.5 La Flore

Légende :

Liste Rouge Rhône Alpes: EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) - LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué) PR: Protection Rhône-Alpes

Dét. Znieff: Espèce déterminante dans le cadre de la mise en place d'une ZNIEFF

Flore patrimoniale observée en 2017	Statut, LR, Znief f
Bombycilaena erecta (L.) Smoljan.	PR
Cistus salviifolius L.	Dét. Znief f
Convolvulus cantabrica L.	Dét. Znief f
Dianthus armeria L.	Dét. Znief f
Dianthus carthusianorum L.	Dét. Znief f
Euphorbia seguieriana	Dét. Znief f
Helichrysum stoechas (L.) Moench	Dét. Znief f
Linaria pelisseriana (L.) Mill.	EN, Dét. Znief f
Onobrychis arenaria (Kit. ex Willd.) DC.	NT, Dét. Znief f
Orchis laxif bra Lam.	PR, VU
Orlaya grandif bra (L.) Hof fn.	Dét. Znief f
Spiranthes spiralis (L.) Chevall.	Dét. Znief f
Tuberaria gut ata (L.) Fourr.	Dét. Znief f



Spiranthes spiralis

4.3 Les espèces remarquables rencontrées

4.3.1 L'Azuré du Thym



Petit papillon bleu lié aux pelouses sèches, l'Azuré du Thym à été observé en 2017 à onze reprises sur les communes de Saint-Marcel-lès-Annonay et de Savas. Il fréquente les pelouses, pâturages maigres, landes sèches et autres lieux fleuris, notamment sur les pentes rocheuses à végétation rase ou éparse. L'espèce a besoin du Thym (*praecox* et/ou *pulegioides*), ou de coronilles pour pouvoir pondre ses œufs.

4.3.2 Le Faune

Le Faune est un papillon de jour de la sous-famille des Satyrinés commun dans le midi et rare ailleurs. Il se reconnaît à ses tâches blanches présentes entre les deux ocelles de l'aile antérieur et à la ligne sombre sur l'aile postérieure. Il a été observé à une seule reprise sur la commune de Saint-Marcel-lès-Annonay le 22 juillet 2017.







Ce grand Zygène à répartition méditerranéenne se rencontre jusqu'au nord de Lyon. Il se distingue grâce aux marques rouges épaisses sur les ailes et au bord interne de l'aile antérieure qui est rouge dans le tiers basal.La plante hôte de la chenille est le Panicaut champêtre. Ce Zygène a été observé à trois reprises en 2017, sur les communes de Savas, Saint-Marcel-lès-Annonay et Vinzieux.

4.3.4 L'Antaxie cévenole



L'Antaxie cévenole est une sauterelle très discrète, bien présente dans les Cévennes et le Massif central ainsi que dans le bassin de la Garonne. Sa limite septentrionale se situe dans la Loire. Elle a été observée a une reprise sur la commune de Vinzieux.

4.3.5 La Linaire de Pélissier

La Linaire de Pélissier est une plante de la famille des Linariacées aux fleurs violettes tachées de blanc. Elle affectionne les landes, pelouses et coteaux secs. Elle est en forte régression aux niveaux national et régional, avec de nombreuses stations historiques non revues dans le Rhône, l'Ain et la Loire. Elle se rencontre actuellement dans le Pilat ainsi qu'au nord et au sud de l'Ardèche. Elle est considérée comme en danger selon la Liste Rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes. En 2017, la Linaire de Pélisssier a été observée sept fois, sur les communes de Félines, Peaugres, Saint-Jacques d'Atticieux et Vinzieux, souvent en population de plusieurs dizaines d'individus.



4.3.6 Le Sainfoin des sables

Le Sainfoin des sables appartient à la famille des fabacées et se développe au niveau des pelouses et ourlets secs riches en bases. Son identification est délicate et il est régulièrement confondu avec le Sainfoin cultivé, plus commun et moins exigent. Sa répartition rhonalpine est limitée à l'Est lyonnais, Isère, la Vallée du Rhône dans l'Ardèche et la Drôme, et la Basse-Ardèche. En 2017, cette espèce a été observée à une seule reprise sur une petite pelouse de la commune de Peyraud.



Le Sainfoin des sables est protégé au niveau régional et est considéré comme quasi-menacé selon la Liste Rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes.

4.3.7 Le Micrope dressé



Le Micrope dressé est une cotonnière de la famille des Astéracées. Il se développe sur les pelouses arides calcaires ou basaltiques. Sa distribution est majoritairement sud rhonalpine, les stations plus au nord ont tendance à se raréfié avec la régression des pelouses sèches.

Plusieurs stations de l'espèce ont été notées en 2017 sur les communes de Cette espèce est protégée au niveau régional.

4.3.8 L'Orchis à fleurs lâches

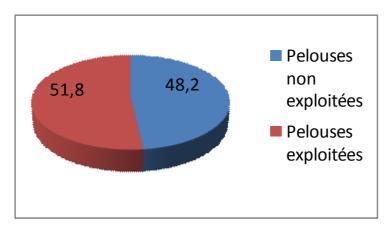
L'Orchis à fleurs lâches n'est pas une plante des milieux secs, mais un individu a été observé à proximité directe d'un complexe de pelouses.

Cette orchidée bénéficie d'une protection régionale et est considérée comme vulnérable selon la Liste Rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes.



4.4 Les usages

4.4.1 L'exploitation des parcelles



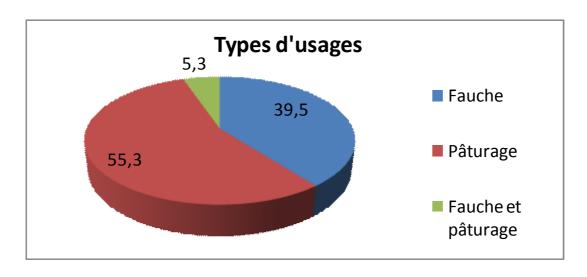


Pelouse fauchée

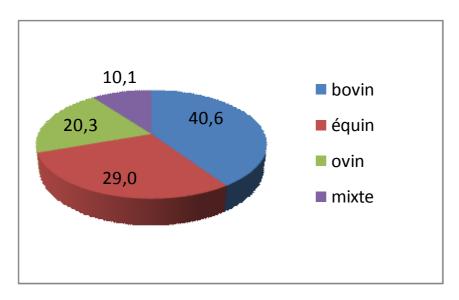
Sur les 220 pelouses cartographiées, 114 ont un usage agricole, soit **52 % des parcelles.**

Les autres pelouses ne sont exploitées ni par la fauche ni par le pâturage, ou de façon irrégulière.

Sur ces 114 pelouses exploitées, 63 parcelles sont pâturées soit 55%, 45 sont fauchées soit 40 % et 6 sont à la fois pâturées et fauchées, soit 5 %.



4.4.2 Les types de pâturages



Sur les 69 pelouses pâturées (dont celles qui sont également fauchées), environ 40 % le sont par des bovins. Le pâturage par les chevaux est important avec près de 30 % et le pâturage par les moutons est de 20 %. On remarque aussi l'absence de troupeaux de chèvres.

Les différents passages ont permis de constater que 10 % des parcelles pâturées le sont par des troupeaux de différentes espèces, soit au même moment, soit à différentes périodes.

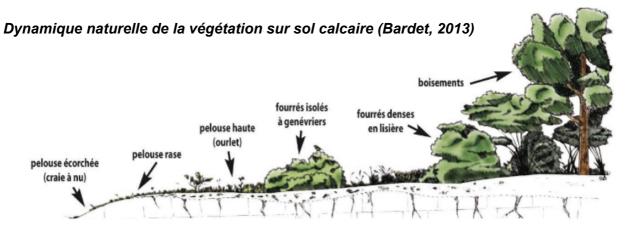


Pâturage équin, fréquent à Saint-Marcel-lès-Annonay

4.5 Dégradations et menaces

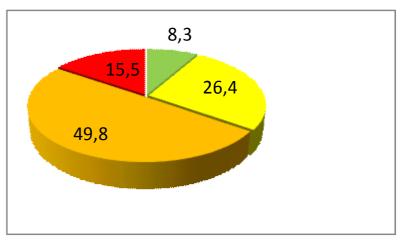
4.5.1 La dynamique d'embroussaillement

Plusieurs stades de la succession végétale des prairies sèches après l'abandon ont été décrits dans la littérature. La richesse en espèces peut augmenter dans les premières années après l'abandon en raison de l'arrêt des perturbations mécaniques liées au pâturage ou à la coupe. Le stade suivant est caractérisé par une stabilisation de la richesse spécifique, mais elle décline par la suite, d'une part en raison de l'expansion des espèces à croissance clonale et des graminées sociales, et d'autre part en raison des arbres et des arbustes qui s'installent (Huhta et Rautio, 1998; Somodi et al., 2008). C'est lors de cette étape de la dynamique de fermeture que les espèces à intérêt patrimonial disparaissent.

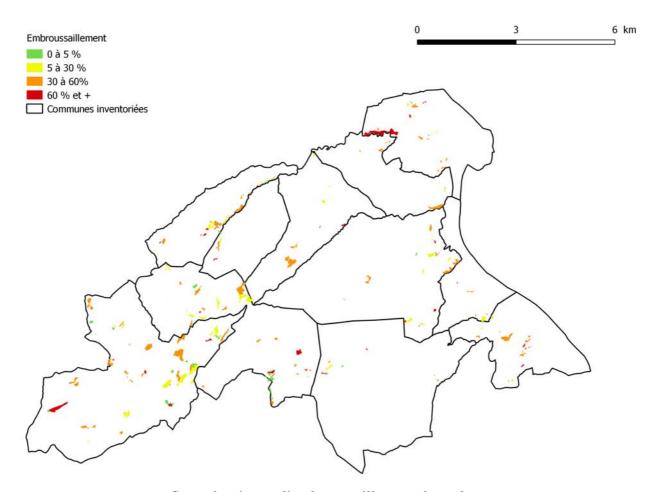


L'embroussaillement général de chaque pelouse a été noté selon plusieurs critères, dont les classes indiquées dans le tableau ci-dessous. Pour près de 50 % des pelouses, l'embroussaillement commence à être significatif et pour 15 % il l'est réellement.

Embroussaillem ent	Pourcenta ge
3 (+60%)	15,5 %
2 (30-60%)	49,8%
1 (5-30%)	26,4 %
0 (0-5%)	8,3%



Ainsi, ce sont près de 65 % des pelouses sèches des communes ardéchoises inventoriées qui sont actuellement embroussaillées à plus de 30 % et risquent de disparaître à court terme. Des actions visant à limiter leur fermeture sont donc à mettre en place le plus rapidement possible.



Carte du niveau d'embroussaillement des pelouses



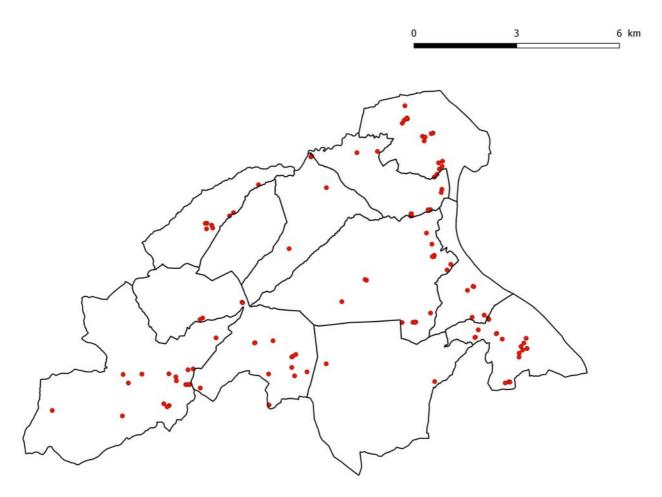
Pelouse fortement embroussaillée, Charnas

4.5.2 Les espèces introduites envahissantes

La présence d'espèces exotiques envahissantes est une problématique qui touche beaucoup de milieux naturels et notamment les pelouses sèches avec par exemple des espèces comme le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) et le Séneçon du Cap (*Senecio inaequidens*).

Ce sont des espèces pionnières qui affectionnent les coteaux bien ensoleillés et peuvent s'installer sur des sols pauvres et former des peuplements qui ont tendance à remplacer les espèces locales. La présence de ces espèces entraı̂ne une banalisation de la flore des pelouses.

116 pointages d'espèces introduites envahissantes ont été réalisés sur le terrain lors de prospection 2017.



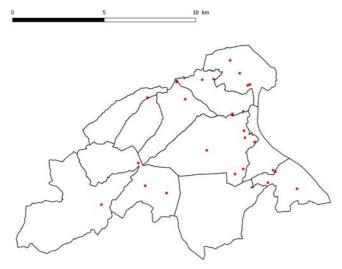
Carte des pointages d'espèces patrimoniales

Le **Séneçon du Cap** est l'espèce introduite envahissante le plus souvent notée sur les pelouses sèches, avec 61 pointages.

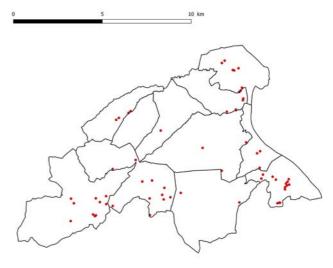
Cette plante originaire d'Afrique du Sud s'est rapidement développée et est en train de coloniser une grande partie de l'Europe. Sans toutefois dominer ou codominer la végétation, elle est toxique pour le bétail et peut coloniser localement de grandes surfaces, créant un réel problème agricole et écologique.



Séneçon du Cap



Répartition du Robinier faux-acacia



Répartition du Sénecon du Cap



Robinier faux-acacia

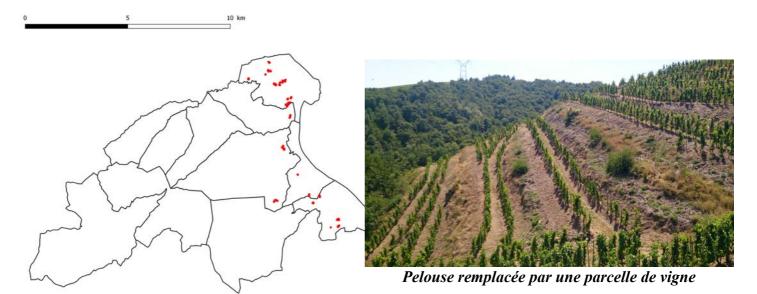
Le **Robinier faux-acacia** est une des espèces introduites envahissantes le plus souvent citée au niveau national. Cette espèce pionnière peut poser un important problème de fermeture rapide du milieu. Une fois installé, le Robinier faux-acacia crée un boisement mono-spécifique et perturbe le sol en provoquant un enrichissement de celui-ci, comme la plupart des espèces de la famille des Fabacées. Sur la zone d'étude il est principalement présent sur la Costière rhodanienne et a été très peu noté ailleurs.

Les autres espèces introduites envahissantes pointées sont l'Ambroisie à feuilles d'Armoise (12), la Vergerette annuelle (14) et l'Ailanthe(2).

Syndicat Mixte des Rives du Rhône, avec l'appui de l'association Nature Vivante

4.5.3 L'extension des surfaces de vignes

L'extension des surfaces de vignes concerne uniquement la Costière rhodanienne. Au-delà d'un conflit en terme de surface et de la destruction systématique des pelouses sèches lors de la création de nouvelles parcelles de vignes, cette pratique à tendance à favoriser l'expansion d'espèces introduites envahissantes comme le Séneçon du Cap, le Robinier faux-acacia, l'Ambroisie à feuille d'Armoise et la Vergerette annuelle.



34 pelouses ont été identifiées comme menacées de disparition ou dégradées par l'extension des surfaces de vignes. Ces pointages correspondent soit à un mitage observé au sein de pelouses ou une destruction directe, soit à la proximité et le potentiel topographique d'une pelouse pour accueillir une parcelle de vigne.

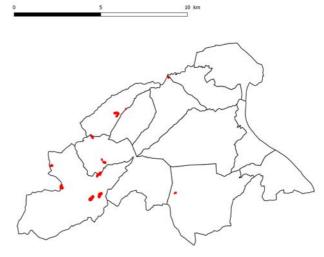


Pelouse menacée par l'extension de la viticulture, Limony

4.5.4 Le surpâturage

Il apparaît assez difficile d'évaluer l'étendue de l'impact du surpâturage sur l'état de conservation des pelouses. Certaines prairies pâturées étaient probablement des pelouses, mais l'eutrophisation et le piétinement constant empêchent la croissance des espèces caractéristiques et conduit au développement d'espèces annuelles plus banales, qui sont adaptées à ces conditions.





Pelouse surpâturée, Saint-Marcel-lès-Annonay

Ce phénomène concerne principalement les communes de Saint-Macel-lès-Annonay, Savas et Saint-Jacques-d'Atticieux.

Il a été constaté que la plupart des pelouses pâturées par des chevaux ou des ânes sont plus fortement impactées que par un pâturage bovin. Des pistes sont à développer en terme de sensibilisation, notamment sur la gestion des parcelles, auprès des particuliers et des centres équestres.



Sol dégradé par le surpâturage

4.5.5 Le mitage et l'urbanisation

Les pelouses sèches sont soumises à de nombreuses autres menaces anthropiques. Les coteaux secs, de par leur exposition sud, représentent un lieu de prédilection pour construire de nouvelles maisons ou installer des zones d'activités. Les pelouses sèches peuvent alors disparaître ou être fragmentées sous l'effet de l'extension urbaine.

Ceci est d'autant plus vrai lorsque ces espaces sont proches d'agglomérations dont le foncier est soumis à de fortes pressions d'urbanisation.



Développement urbain au pied de la Côtière, Serrières

4.5.6 Les plantation de chênes truffiers



Plantation de Chênes truffiers, Serrières

Une seule observation de plantation de chênes truffiers a été faite sur l'ensemble de la zone étudiée. Elle se situe entre les communes de Serrières et de Peyraud, sur une pelouse sèche à Brome érigé accueillant des orchidées. Une colonie de Guêpiers d'Europe vient également séjourner sur ce site.

L'impact de ce nouvel usage sur les espèces inféodées aux pelouses nécessite d'être suivi et évalué. Actuellement, le bon état de conservation de cette pelouse montre un impact limité de la plantation.

4.5.7 Les dépôts de déchets et de matériaux

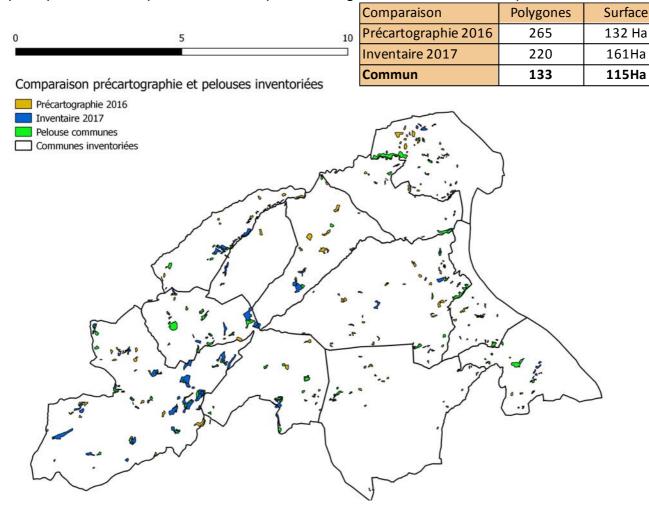
Les dépôts de déchets et de matériaux sont ponctuels sur la Elle comprend zone étudiée. notamment les dépôts agricoles et les résidus de chantier autour des vignes. Même si cette dégradations est réelle, son impact global sur les moindre pelouses est comparaison de celles citées précédemment.



Dépôt de déchêts organiques

4.6 Comparaison pré-cartographie/pelouses inventoriées

La comparaison entre la précartographie réalisée en 2016 et les données de terrain montre une différence très importante en terme de surface et de polygones. Seul 133 polygones de pelouses sont communs, pour une surface de 115 hectares. 130 (20 Ha) polygones ne correspondaient pas à un habitat de pelouse. 90 (45 Ha) polygones ont été ajoutés, principalement des pelouses à Fétuque d'Auvergne sur des surfaces importantes.



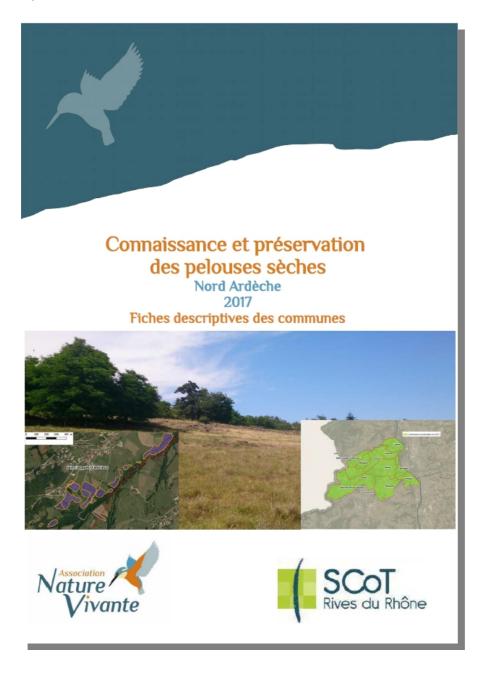
Plusieurs faits peuvent expliquer cette différence :

- un certain nombre de pelouses situées sur la Côtière ont été transformées en vignes,
- de nombreux polygones de petite surface correspondaient à des friches, prairies surpâturées, vergers abandonnés, qui en terme de coloration ressemble à celle d'une pelouse.
- les pelouses à Fétuque d'Auvergne n'ont pas la même coloration que les pelouses à Brome érigé rencontrés sur la rive gauche du Rhône, et n'ont pas été identifiés en tant que tel par la pré-cartographie.

5 Fiches communes

Suite à l'inventaire des pelouses sèches du Nord Ardèche, chaque commune avec des pelouses sèches sur son territoire fait l'objet d'une fiche de synthèse récapitulant la localisation des pelouses, les habitats identifiés, les espèces patrimoniales et leur statut de protection, les surfaces de pelouses, les enjeux, les usages, les menaces éventuelles et la carte de celles-ci sur la commune.

La totalité des pelouses sèches des communes étudiées est donc décrite dans ce document.



5.1 Brossainc

La commune a été prospectée en 2017



Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
257 habitants (Sources : Insee, Recensement de la population 2014)	442 ha	Annonay Rhône Agglo

Documents réglementaires d'urbanisme:

- Carte communale approuvée
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'élaboration (Anonnay – Rhône Agglo)
- SCOT des Rives du Rhône en cours de révision

Sites sous contrat de gestion:

Outils de connaissance sur le patrimoine naturel :

- Aucune ZNIEFF identifiée
- Inventaire des Zones humides (FP 07, CREN Rhône Alpes):
 - 1 zone humide inventoriée
- Inventaire Pelouses sèches de la costière rhodanienne du Nord Ardèche (CBN MC, CEN RA, 2013)

Acteurs associatifs naturalistes:

- LPO Ardèche
- FRAPNA Ardèche
- CBN MC

Liste des habitats

Habitatsidentif ëssur la commune	Code Corine	Statut européen	Rareté RA	Liste rouge RA
Landes sub-atlant ques à Genêt et Callune	31.22	IC	С	LC
Fourrés médio-européens sur sol fert le	31.81	-	С	LC
Pelouses médio-européennes sur débris rocheux	34.11	IC	R	NT
Pelouses calcaires sub-atlant ques semi- arides	34.32	IC*	AR	NT
Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale	34.34	IC	R	NT
Lisières mésophiles	34.42	-	R	LC
Prairies siliceuses à annuelles naines	35.21	-	С	LC
Pâtures mésophiles	38.1	-	С	LC
Prairies de fauche des plaines médio- européennes	38.22	IC	С	LC

Statut européen : IC : Intérêt Communautaire ; *potentiellement prioritaire

Rareté : C : commun ; AR : Assez rare ; R : Rare

Liste Rouge RA: EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être

disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) - LC

(préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nomlatin	Nomcommun	Statut
Bombycilaena erecta	mbycilaena erecta Micrope dressé	
Dianthus carthusianorum	Oiellet des Chartreux	Dét. Znief f
Lacerta bilineata	Lézard vert	PN
Chort ppus mollis	Criquet des pelouses	-
Mant is religiosa	Mante religieuse	-
Dociostaurus genei	Criquet des chaumes	-
Tesselana tessellata	Dect celle carroyée	-

Protection réglementaire : PN : Protection nationale ; PR RA : Protection régionale

Liste Rouge RA (flore): EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peutêtre disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC

(préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Dét. Znieff (flore) : espèces déterminante pour la définition d'une ZNIEFF

Chiffres clés

Valeur patrimoniale

- 5 habitats d'intérêt communautaire dont un prioritaire (pelouse à orchidées)
- 7 espèces à haute patrimonialité

Surface totale de pelouses sèches sur la commune

2,61 ha (5 pelouses)

Description: Les pelouses situées sur la commune de Brossainc sont concentrées autour du lieu-dit le Châtaigner. L'une d'elle, à la limite avec la commune de Saint-Jacques d'Atticieux, accueille un grand nombre d'orchidées (Orchis bouffon, Orchis brûlé). Une station du Micrope dressé, plante protégée au niveau régional, a été notée sur une des pelouses abandonnée.

État de conservation actuel : Sur les cinq pelouses de la commune, trois sont abandonnées et à un stade de fermeture avancé, une est pâturée et une autre est fauchée.

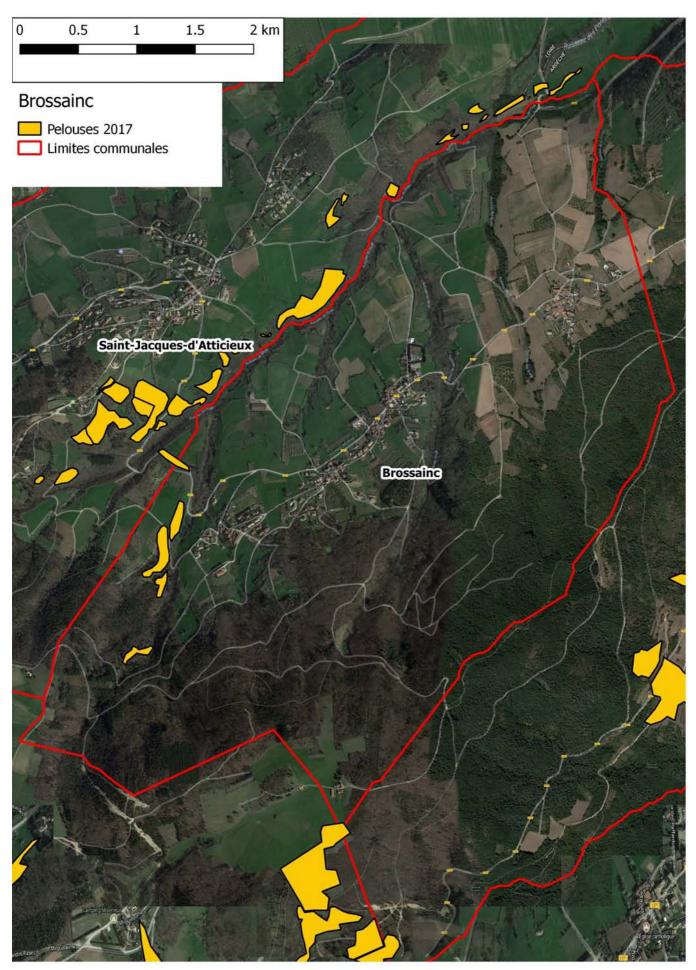
Enjeux de préservation : Sur les parcelles actuellement exploitées, le maintien de l'agriculture peut être encouragé et notamment la fauche qui permet de garder le milieu ouvert tout en favorisant l'expression de la biodiversité. Concernant les parcelles abandonnées, l'ouverture de certaines zones embroussaillées et la mise en place d'un pâturage extensif de restauration peuvent être envisagées.



Pistes d'action:

Lieu-dit Le Châtaigner

- Inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme (intégration des données issues de l'inventaire 2017 au diagnostic; définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de mesures agro-environnementales avec les agriculteurs volontaires.
- l'acquisition foncière des parcelles à enjeux
- **–** ...



5.2 Charnas

La commune a été prospectée en 2017



Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
902 habitants (Sources : Insee, Recensement de la population 2014)	542 ha	Annonay Rhône Agglo

Documents réglementaires d'urbanisme:

- PLU approuvé le 21/01/2014
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'élaboration (Anonnay – Rhône Agglo)
- SCOT des Rives du Rhône en cours de révision

Sites naturels sous contrat de gestion:

• Sites NATURA 2000:

FR8201663 Affluents rive droite du Rhône (DocOb)

Outils de connaissance sur le patrimoine naturel :

- ZNIEFF type 1:
 - 820030994 Vallon de Limony
 - 820030914 Ruisseau de Mallet
- ZNIEFF type 2 :
 - 820030923 Corniche du Rhône et ensemble des vallons rhodaniens de St-Pierre de Bœuf à Tournon
- Inventaire des Zones humides (FP 07, CREN Rhône Alpes):

1 zone humide inventoriée

 Inventaire des Pelouses sèches de la costière rhodanienne du Nord Ardèche (CBN MC, CEN RA, 2013)

Acteurs associatifs naturalistes:

- LPO Ardèche
- FRAPNA Ardèche
- CBN MC

Autres : AOP Saint Joseph - Côtes du Rhône septentrionales

Liste des habitats

Habitatsidentif ëssur la commune	Code Corine	Statut européen	Rareté RA	Liste rouge RA
Landes sub-atlant ques à Genêt et Callune	31.22	IC	С	LC
Fourrés médio-européens sur sol fert le	31.81 (1)	-	С	LC
Pelouses médio-européennes sur débris rocheux	34.11	IC	R	NT
Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale	34.34	IC	R	NT
Lisières mésophiles	34.42	-	R	LC
Prairies siliceuses à annuelles naines	35.21	-	С	LC
Prairies de fauche des plaines médio- européennes	38.22	IC	С	LC
Chênaies thermophiles et supra- méditerranéennes	41.7	-	С	LC

1) Données issues des inventaires réalisés par le CEN

Statut européen : IC : Intérêt Communautaire ; *potentiellement prioritaire

Rareté: C: commun; AR: Assez rare; R: Rare

Liste Rouge RA: EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être

disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) - LC

(préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nomlatin	Nomcommun	Statut
Convolvulus cantabrica	Liseron des monts Cantabrique	Dét. Znief f
Bombycilaena erecta	Micrope dressé	PR RA
Helichrysum stoechas	Imortelle des sables	Dét. Znief f
Dianthus carthusianorum	Œillet des Chartreux	Dét. Znief f
Neot nea tridentata (1)	Orchis à trois dents	PR RA, Dét. Znief f
Lullula arborea	Alouet te lulu	PN
Calliptamus italicus	Caloptène d'Italie	
Dect cus albifrons	Dect que à front blanc	
Empusa pennata	Empuse commune	
Mant is religiosa	Mante religieuse	
Platycleis albopunctata	Dect celle chagrinée	
Tesselana tessellata	Dect celle carroyée	
Oedaleus decorus	Oedipode soufrée	
Aiolopus thalassinus	Oedipode émeraudine	
Calliptamus barbarus	Caloptène de Barbarie	
Oedipoda germanica	Oedipode rouge	

 $Protection\ r\'eglementaire: PN: Protection\ nationale\ ;\ PR\ RA: Protection\ r\'egionale$

Liste Rouge RA (flore): EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peutêtre disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Dét. Znieff (flore) : espèces déterminante pour la définition d'une ZNIEFF

Chiffres clés

Valeur patrimoniale

- 4 habitats d'intérêt communautaire
- 16 espèces à haute patrimonialité

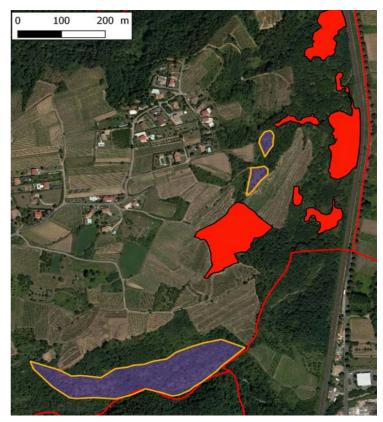
Surface totale de pelouses sèches sur la commune

9,58 ha (11 pelouses dont 4 par le CEN)

Description : L'essentiel des pelouses de Charnas ont été inventoriées en 2013 par le CEN. Elles sont situées sur la Côtière, dans un contexte d'extension viticole important et accueillent des espèces patrimoniales comme l'Orchis à trois dents . Quelques secteurs plus reculés comprennent encore des pelouses à un stade d'embroussaillement important et présentant un intérêt patrimonial plus faible.

État de conservation actuel: Dans l'ensemble, l'extension des parcelles en vigne présente une menace importante pour les pelouses de Charnas. Une partie des pelouses précartographiées en 2015 sont désormais en vigne en 2017. Les pelouses restantes, difficiles d'accès, risquent à l'inverse de s'enfricher en l'absence de gestion.

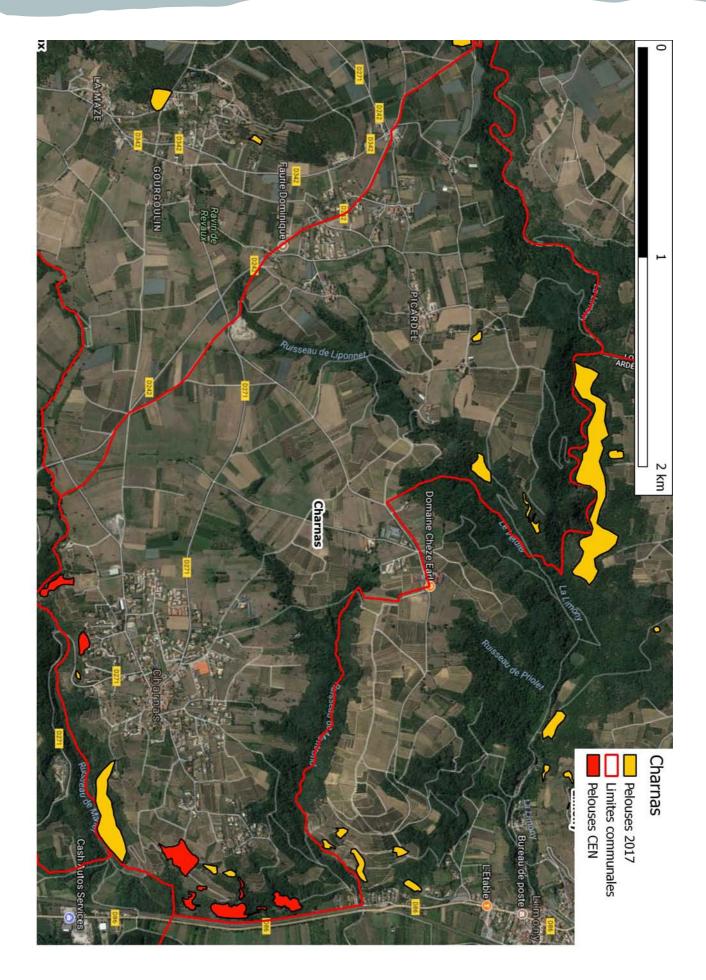
Enjeux de gestion : Sur les parcelles actuellement non exploitées, l'ouverture de certaines zones embroussaillées et la mise en place d'un pâturage extensif de restauration peuvent être envisagées. Pour les parcelles situées au sein et autour des vignes, une concertation avec les différents acteurs pourrait permettre de préserver ces îlots de biodiversité.



La Côtière, Charnas

Pistes d'action:

- Inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme : intégration des données issues de l'inventaire 2017 au diagnostic ; définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », …)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de mesures agro-environnementales avec les agriculteurs volontaires.
- l'acquisition foncière des parcelles à enjeux
- ...



5.3 Félines

La commune a été prospectée en 2017



Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
1582 habitants (Sources : Insee, Recensement de la population 2014)	1421 ha	Annonay Rhône Agglo

Documents réglementaires d'urbanisme:

- Plan Local d'Urbanisme intercommunal en cours d'élaboration (Anonnay - Rhône Agglo)
- SCOT des Rives du Rhône en cours de révision

Sites naturels sous contrat de gestion:

Outils de connaissance sur le patrimoine naturel :

- ZNIEFF type 1:
 - 820030966 Ruisseau du Vergelet
 - 820030914 Ruisseau de Mallet
- ZNIEFF type 2:
 - 820030923 Corniche du Rhône et ensemble des vallons rhodaniens de St-Pierre de Bœuf à Tournon
- Inventaire des Zones humides (FP 07, CREN Rhône Alpes):
 - 4 zones humides inventoriées
- Inventaire Pelouses sèches de la costière rhodanienne du Nord Ardèche (CBN MC, CEN RA, 2013)

Acteurs associatifs naturalistes:

- LPO Ardèche
- FRAPNA Ardèche
- CBN MC

Autres: AOP Saint Joseph - Côtes du Rhône septentrionales

Liste des habitats

Habitatsidentif ëssur la commune	Code Corine	Statut européen	Rareté RA	Liste rouge RA
Pelouses médio-européennes sur débris rocheux	34.11	IC	R	NT
Pelouses calcaires sub-atlant ques semi-arides	34.32	IC*	AR	NT
Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale	34.34	IC*	R	NT
Lisières mésophiles	34.42	-	R	LC
Prairies siliceuses à annuelles naines	35.21	-	С	LC
Pelouses siliceuses méditerranéenne	35.3	-	R	VU
Pâtures mésophiles	38.1	-	С	LC
Prairies de fauche des plaines médio- européennes	38.22	IC	С	LC
Chênaies thermophiles et supra- méditerranéennes	41.7	-	С	LC

Statut européen: IC: Intérêt Communautaire; *potentiellement prioritaire

Rareté : C : commun ; AR : Assez rare ; R : Rare

Liste Rouge RA: EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être

disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) - LC

(préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nomlatin	Nomcommun	Statut
Bombycilaena erecta	Micrope dressé	PR
Orchis laxif bra	Orchis à f eurs lâches	PR, VU
Linaria pelisseriana	Linaire de Pélissier	EN, Dét. Znief f
Dianthus armeria	Œillet armérie	Dét. Znief f
Dianthus carthusianorum	Œillet des Chartreux	Dét. Znief f
Orlaya grandif bra	Caucalis à grandes f eurs	Dét. Znief f
Spiranthes spiralis	Spiranthe d'Automne	Dét. Znief f
Tuberaria gut t ata	Hélianthème taché	Dét. Znief f
Lacerta bilineata	Lézard vert	PN
Calliptamus italicus	Caloptène d'Italie	
Oedipoda germanica	Oedipode rouge	
Oedaleus decorus	Oedipode soufrée	
Mant is religiosa	Mante religieuse	
Platycleis albopunctata	Dect celle chagrinée	
Aiolopus thalassinus	Oedipode émeraudine	
Tesselana tessellata	Dect celle carroyée	
Calliptamus barbarus	Caloptène de Barbarie	
Dect cus albifrons	Dect que à front blanc	

Chiffres clés

Valeur patrimoniale

- 4 habitats d'intérêt communautaire dont deux prioritaires (pelouse à orchidées)
- 18 espèces à haute patrimonialité

Surface totale de pelouses sèches sur la commune

14,75 ha (21 pelouses dont 1 inventoriée par le CEN)

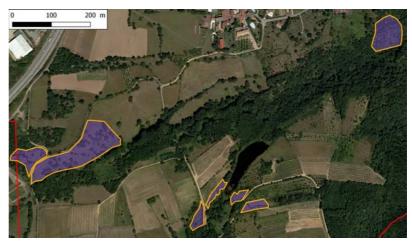
Description : La commune de Félines accueille une diversité d'habitats et d'espèces faunistiques et floristiques importante, ainsi que de nombreuses espèces d'intérêt patrimonial. La majorité des sites se trouve à l'Ouest de la commune, réparti du nord au sud autour des ruisseaux de Varanbon, Vaudinet, Vergelet et Moure. Autour de ce dernier, près du Haut Larin, un complexe de pelouses en contact avec le ruisseau et un étang présente un fort intérêt patrimonial (Orchis à fleurs lâche, Spiranthe d'Autonme, Linaire de Pélissier, Micrope dressé)

A l'Est de la commune, la Montagne de Sainte Blandine pourrait potentiellement accueillir de nombreuses pelouses, mais la dynamique de reforestation y est prépondérante à l'heure actuelle.

État de conservation actuel:

L'état de conservation des pelouses de Félines est globalement bon, malgré l'absence de gestion sur une bonne partie des parcelles. La fermeture de celles-ci risque de se poursuivre en l'absence de gestion. Les parcelles exploitées semblent favorables au maintien des pelouses et à leur bon état de conservation.

Enjeux de gestion : Sur les parcelles actuellement exploitées, le maintien de l'agriculture doit être encouragé et notamment la fauche et le

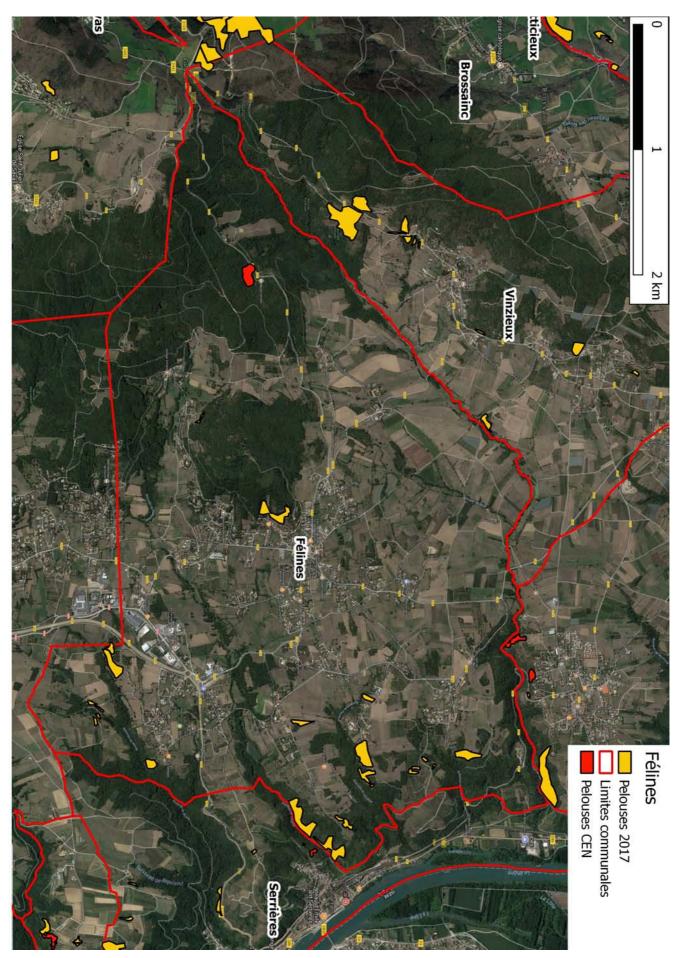


Le Haut Larin

pâturage extensif qui permettent de garder le milieu ouvert tout en favorisant l'expression de la biodiversité. Concernant les parcelles abandonnées, l'ouverture de certaines zones embroussaillées et la mise en place d'un pâturage extensif de restauration peuvent être envisagées.

Pistes d'action:

- Inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme : intégration des données issues de l'inventaire 2017 au diagnostic ; définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de mesures agro-environnementales avec les agriculteurs volontaires.
- l'acquisition foncière des parcelles à enjeux
- ...



Inventaire 2017 des pelouses sèches du nord-Ardèche / Syndicat Mixte des Rives du Rhône, avec l'appui de l'association Nature Vivante

5.4 Limony

La commune a été prospectée en 2017



Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
737 habitants (Sources : Insee, Recensement de la population 2014)	742 ha	Annonay Rhône Agglo

Documents réglementaires d'urbanisme:

- Plan Local d'Urbanisme intercommunal en cours d'élaboration (Anonnay – Rhône Agglo)
- SCOT des Rives du Rhône en cours de révision

Sites naturels sous contrat de gestion:

- Site NATURA 2000
 - FR8201663 Affluents rive droite du Rhône (DocOb)
 - FR8201749 Milieux alluviaux et aquatiques de l'île de la Platière (DocOb)

Outils de connaissance sur le patrimoine naturel :

- ZNIEFF type 1:
 - 820030994 Vallon de Limony
 - 820030914 Ruisseau de Mallet
 - 820030248 Île de la Platière
- ZNIEFF type 2 :
 - 820030923 Corniche du Rhône et ensemble des vallons rhodaniens de St-Pierre de Bœuf à Tournon
 - 820000351 Ensemble fonctionnel formé par le Moyen-Rhône et ses annexes fluviales
- Inventaire des Zones humides (FP 07, CREN Rhône Alpes):
 - 1 zone humide inventoriée
- Inventaire Pelouses sèches de la costière rhodanienne du Nord Ardèche (CBN MC, CEN RA, 2013)

Acteurs associatifs naturalistes:

- LPO Ardèche
- FRAPNA Ardèche
- CBN MC

Autres : AOP Saint Joseph - Côtes du Rhône septentrionales

Liste des habitats

Habitatsidentif ëssur la commune	Code Corine	Statut européen	Rareté RA	Liste rouge RA
Landes sub-atlant ques à Genêt et Callune	31.22	IC	С	LC
Fourrés médio-européens sur sol fert le	31.81	-	С	LC
Pelouses médio-européennes sur débris rocheux	34.11	IC	R	NT
Pelouses calcaires sub-atlant ques semi- arides	34.32	IC*	AR	NT
Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale	34.34	IC	R	NT
Lisières mésophiles	34.42	-	R	LC
Prairies siliceuses à annuelles naines	35.21	-	С	LC
Prairies de fauche des plaines médio- européennes	38.22	IC	С	LC
Chênaies thermophiles et supra- méditerranéennes	41.7	-	С	LC

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nomlatin Nomcommun **Statuts** Convolvulus cantabrica Imortelle des sables Dét. Znief f Helichrysum stoechas Liseron des monts Cantabrique Dét. Znief f Dét. Znief f Orlaya grandif bra Caucalis à grandes f eurs Tuberaria gut **t**ata Hélianthème taché Dét. Znief f Dianthus carthusianorum L. Oeillet des Chartreux Dét. Znief f Anacampt & coriophora (1) Orchis punaise PN, EN, Dét. Znief f Dét. Znief Ophrys sphegodes (1) Ophrys araignée Himantoglossum hircinum (1) Orchis bouc Dét. Znief Euphorbia sequieriana (1) Euphorbe de Séguier Himantoglossum robert anum (1) Orchis géant Dét. Znief f Astragalus cicer (1) NT, Dét. Znief f Astragale pois-chiche Allium consimile (1) LR N, CR Ail Orchis anthropophora (1) Orchis homme-pendu Dét. Znief Guêpier d'Europe Merops apiaster PNPodarcis liolepis Lézard catalan PΝ Platycleis albopunctata (1) Dect celle grisâtre Pont a daplidice (1) Marbré de vert Calliptamus barbarus Caloptène de Barbarie Calliptamus italicus Caloptène d'Italie Empusa pennata Empuse commune Oedipoda germanica Oedipode rouge Dect cus albifrons Dect que à front blanc Mant is religiosa Mante religieuse Aiolopus thalassinus Oedipode émeraudine Oedaleus decorus Oedipode soufrée

(1) Données issues des inventaires réalisés par L'Ile de la Platière

Statut européen : IC : Intérêt Communautaire ;
*potentiellement prioritaire
Rareté : C : commun ; AR : Assez rare ; R : Rare
Liste Rouge RA : EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) - LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Protection réglementaire : PN: Protection nationale: PR RA: Protection régionale Liste Rouge RA (flore): EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) -CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) -EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) - LC (préoccupation mineure) -DD (données insuffisantes) -NE (non évalué) Dét. Znieff (flore): espèces déterminante pour la définition d'une ZNIEFF

Chiffres clés

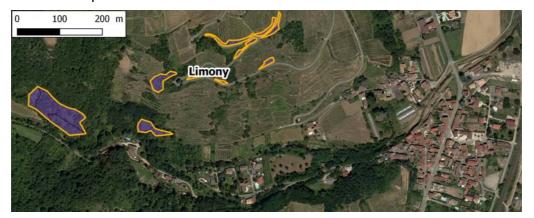
Valeur patrimoniale

- 5 habitats d'intérêt communautaire
- 25 espèces à haute patrimonialité

Surface totale de pelouses sèches sur la commune

22,84 ha (27 dont 4 répertoriées par l'Ile de la Platière)

Description : Un important réseau de pelouses est présent sur la Côtière, il est soumis à une forte pression liée au développement de la vigne et de l'urbanisation. Plus en arrière, sur le plateau et les falaises bordant les ruisseaux de la Limony et du Merlan, d'autres pelouses sont encore présentes sur des surfaces relativement importantes. Enfin, l'île de la Platière accueille des pelouses, une faune et une flore d'un fort intérêt patrimonial.



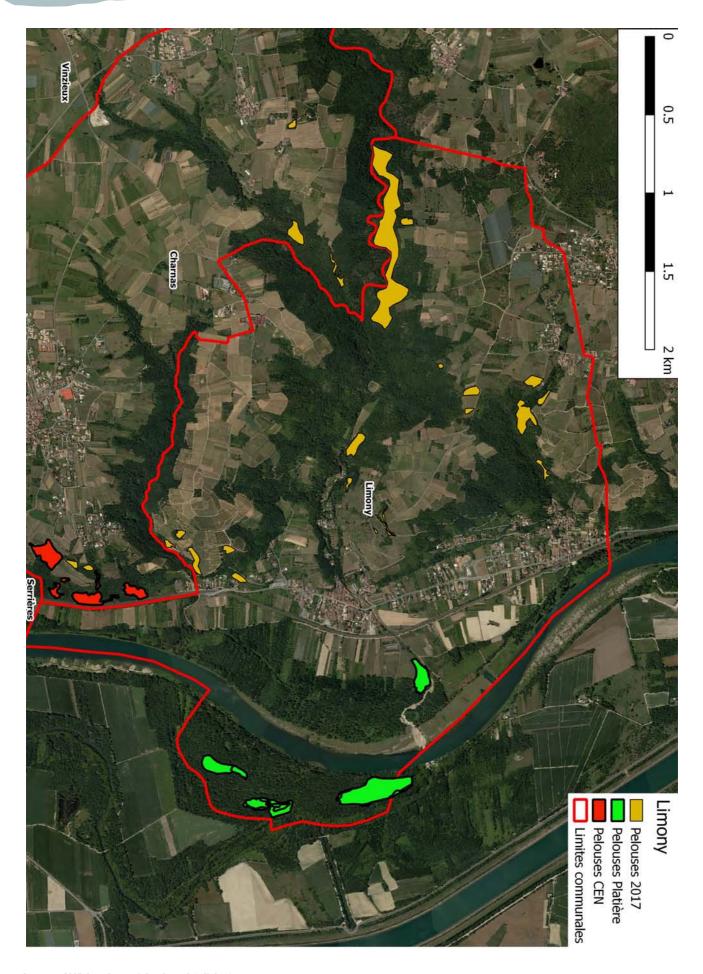
La Côtière, Limony

État de conservation actuel : La majorité des pelouses de Limony située sur la Côtière sont en grand danger de disparition. Le développement de la vigne ne laisse la place qu'à quelques îlots difficiles d'accès . Le développement urbain a également tendance à grignoter les parcelles non utilisées pour la vigne. Les pelouses situées plus à l'est sont elles menacées de fermeture.

Enjeux de gestion : Sur les parcelles actuellement non exploitées, l'ouverture de certaines zones embroussaillées et la mise en place d'un pâturage extensif de restauration peuvent être encouragées. Pour les parcelles situées sur la Côtière, une concertation est à envisager pour limiter l'impact de la viticulture et de l'urbanisation sur les pelouses.

Pistes d'action:

- Inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme : intégration des données issues de l'inventaire 2017 au diagnostic ; définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », …)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de mesures agro-environnementales avec les agriculteurs volontaires.
- l'acquisition foncière des parcelles à enjeux
- ...



5.5 Peaugres

La commune a été prospectée en 2017



Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
2048 habitants (Sources : Insee, Recensement de la population 2014)	1431 ha	Annonay Rhône Agglo

Documents réglementaires d'urbanisme:

- PLU approuvé
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal en cours d'élaboration (Anonnay – Rhône Agglo)
- SCOT des Rives du Rhône en cours de révision

Sites naturels sous contrat de gestion:

Outils de connaissance sur le patrimoine naturel :

- ZNIEFF type 1:
 - 8200301034 Ruisseau de Crémieux
- ZNIEFF type 2:
 - 820030923 Corniche du Rhône et ensemble des vallons rhodaniens de St-Pierre de Bœuf à Tournon
- Inventaire des Zones humides (FP 07, CREN Rhône Alpes):

6 zones humides inventoriées

Acteurs associatifs naturalistes:

- LPO Ardèche
- FRAPNA Ardèche
- CBN MC

Liste des habitats

Habitatsidentif ëssur la commune	Code Corine	Statut européen	Rareté RA	Liste rouge RA
Landes sub-atlant ques à Genêt et Callune	31.22	IC	С	LC
Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale	34.34	IC	R	NT
Lisières mésophiles	34.42	-	R	LC
Prairies siliceuses à annuelles naines	35.21	-	С	LC
Pâtures mésophiles	38.1	-	С	LC
Prairies de fauche des plaines médio-européennes	38.22	IC	С	LC
Chênaies thermophiles et supra-méditerranéennes	41.7	-	С	LC

Statut européen : IC : Intérêt Communautaire ; *potentiellement prioritaire

 $Raret\'e: C: commun \ ; AR: Assez \ rare \ ; \ R: Rare$

Liste Rouge RA : EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être

disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) - LC

(préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nomlatin	Nomcommun	Statut
Calliptamus italicus	Caloptène d'Italie	
Mant is religiosa	Mante religieuse	
Oedipoda germanica	Oedipode rouge	
Calliptamus barbarus	Caloptène de Barbarie	
Oedaleus decorus	Oedipode soufrée	

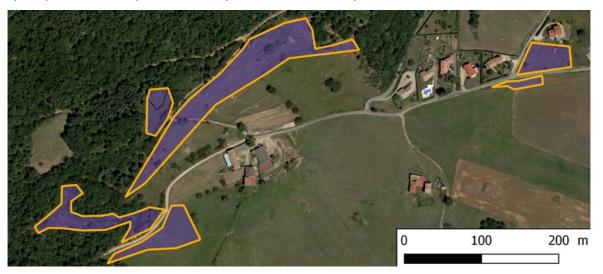
Protection réglementaire : PN : Protection nationale ; PR RA : Protection régionale

Liste Rouge RA (flore): EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peutêtre disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Dét. Znieff (flore) : espèces déterminante pour la définition d'une ZNIEFF

Valeur patrimoniale	
- 3 habitats d'intérêt communautaire	
- 5 espèces à haute patrimonialité	
Surface totale de pelouses sèches sur la	2,85 ha (10 pelouses)
commune	

Description : La commune de Peaugres comprend un nombre limité de pelouses en raison de sa topographie peu contrastée. Près de la limite communale avec Savas, au niveau du Bois de Bégut, quelques parcelles comprennent des pelouses en mosaïque avec d'autres habitats.

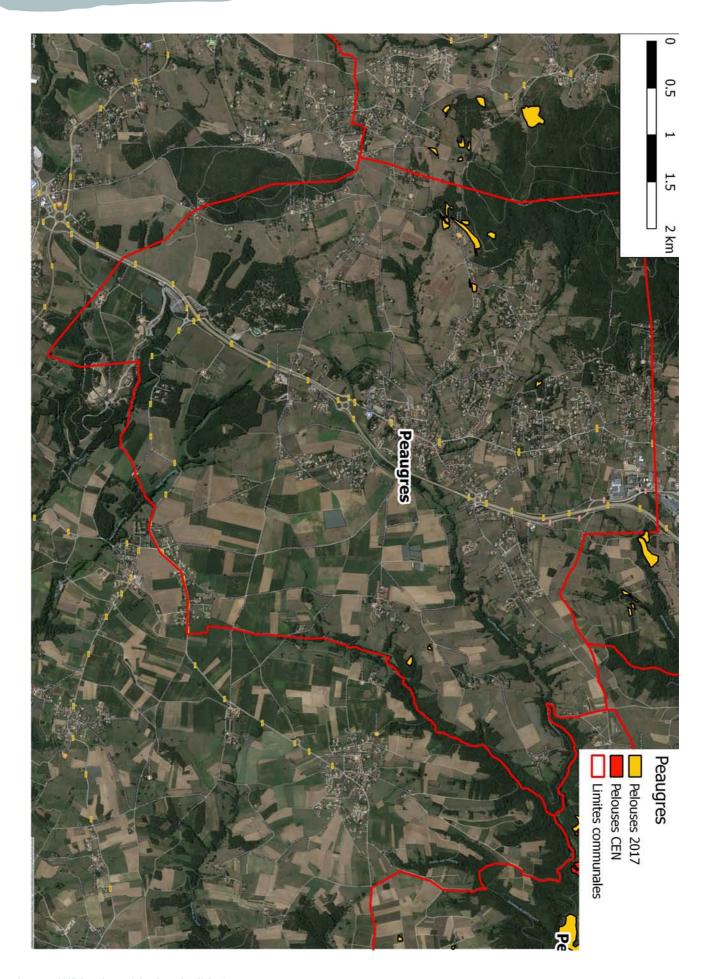


Abords du Bois de Bégut

État de conservation actuel : L'état de conservation des quelques pelouses inventoriées sur cette commune est globalement mauvais : les parcelles exploitées subissent une gestion trop intensive par le pâturage, et les parcelles non exploitées sont à un stade d'embroussaillement très avancé.

Enjeux de gestion : Sur les parcelles actuellement exploitées, une agriculture plus douce, notamment la fauche qui permet de garder le milieu ouvert tout en favorisant l'expression de la biodiversité, peut être encouragée. Concernant les parcelles abandonnées, l'ouverture de certaines zones embroussaillées et la mise en place d'un pâturage extensif de restauration peuvent être envisagées.

- Inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme : intégration des données issues de l'inventaire 2017 au diagnostic ; définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », …)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de mesures agro-environnementales avec les agriculteurs volontaires.
- l'acquisition foncière des parcelles à enjeux
- ...



5.6 Peyraud

La commune a été prospectée en 2017



Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
533 habitants (Sources : Insee, Recensement de la population 2014)	602 ha	Communauté de Communes Porte de DrômArdèche

Documents réglementaires d'urbanisme:

- PLU approuvé le 22/12/2015, en révision
- SCOT des Rives du Rhône en cours de révision

Sites naturels sous contrat de gestion:

- Site NATURA 2000
 - FR8201663 Affluents rive droite du Rhône (DocOb)
 - FR8201749 Milieux alluviaux et aquatiques de l'île de la Platière (DocOb)
- Plan de gestion: préservation d'un réseau de pelouses sèches sur Bogy, Champagne et Peyraud (07) (CREN RA, 2017)

Outils de connaissance sur le patrimoine naturel :

- ZNIEFF type 1:
 - 8200301034 Ruisseau de Crémieux
 - 820030056 lle de la Sainte et restitution de Sablons
- ZNIEFF type 2:
 - 820030923 Corniche du Rhône et ensemble des vallons rhodaniens de St-Pierre de Bœuf à Tournon
 - 820000351 Ensemble fonctionnel formé par le Moyen-Rhône et ses annexes fluviales
- Inventaire des Zones humides (FP 07, CREN Rhône Alpes):
 - 3 zones humides inventoriées
- Inventaire Pelouses sèches de la costière rhodanienne du Nord Ardèche (CBN MC, CEN RA, 2013)

Acteurs associatifs naturalistes:

- LPO Ardèche
- FRAPNA Ardèche
- CBN MC

Autres : AOP Saint Joseph - Côtes du Rhône septentrionales

Habitatsidentif ëssur la commune	Code Corine	Statut européen	Rareté RA	Liste rouge RA
Landes sub-atlant ques à Genêt et Callune	31.22	IC	С	LC
Landes à Cyt isus purgans des Cévennes (2)	31.8421		С	LC
Pelouses médio-européennes sur débris	34.11	IC	R	NT
rocheux (2)	34.11	ic	E	EN
Pelouses calcaires sub-atlant ques semi- arides	34.32	IC	AR	NT
Pelouses médio-européennes du Xerobromion (1)	34.332	IC	AR	EN
Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale	34.34	IC*	R	NT
Lisières mésophiles	34.42	-	R	LC
Prairies siliceuses à annuelles naines	35.21	-	С	LC
Prairies de fauche des plaines médio- européennes	38.1	-	С	LC
Chênaies thermophiles et supra- méditerranéennes	41.7	-	С	LC

Données issues des inventaires réalisés par l'Ile de la Platière (1) et le CEN (2)

Statut européen : IC : Intérêt Communautaire; *potentiellement prioritaire Rareté : C : commun ; AR : Assez rare ; R : Rare Liste Rouge RA: EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) - LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Noml <i>a</i> tin	Nomcommun	Statut
Achillea tomentosa (2)	Achilée tomenteuse	
Anemone rubra (2)	Pulsat Ile rouge	PR RA, NT, Dét. Znief f
Helichrysum stoechas	Imortelle des sables	Dét. Znief f
Dianthus carthusianorum	Œillet des Chartreux	Dét. Znief f
Cistus salviifolius	Ciste à feuilles de sauge	Dét. Znief f
Convolvulus cantabrica	Liseron des monts Cantabrique	Dét. Znief f
Onobrychis arenaria	Sainfoin des sables	PR RA, NT, Dét. Znief f
Merops apiaster	Guêpier d'Europe	PN
Lullula arborea (2)	Alouet e lulu	PN
Sylvia communis (2)	Fauvet e griset e	PN
Sylvia cant llans (2)	Fauvet e passerinet e	PN
Saxicola torquata (2)	Tarier pâtre	PN
Lacerta bilineata (2)	Lézard vert	PN
Arethusana arethusa (2)	Mercure	
Hipparchia stat linus (2)	Faune	
Lycaena alciphron	Cuivré mauvin	
Dect cus albifrons	Dect que à front blanc	
Libelloides coccajus	Ascalaphe soufré	
Mant is religiosa	Mante religieuse	
Oedaleus decorus	Oedipode soufrée	
Oedipoda germanica	Oedipode rouge	
Calliptamus italicus	Caloptène d'Italie	

Protection réglementaire : PN: Protection nationale; PR RA: Protection régionale Liste Rouge RA (flore): EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) -EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) - LC (préoccupation mineure) -DD (données insuffisantes) -NE (non évalué) Dét. Znieff (flore): espèces déterminante pour la définition d'une ZNIEFF

Valeur patrimoniale

- 6 habitats d'intérêt communautaire dont un prioritaire (pelouse à orchidées)
- 22 espèces à haute patrimonialité

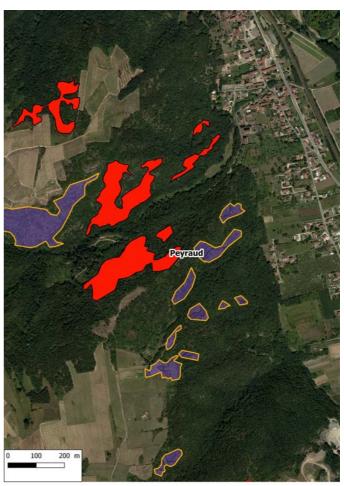
Surface totale de pelouses sèches sur la commune

17,34 ha (26 pelouses dont 6 inventorisées par le CEN et 1 par l'Ile de la Platière)

Description : Les pelouses de Peyraud sont concentrées sur la Côtière. Les plus importantes ont été inventoriées par le CEN et présentent un niveau de patrimonialité important pour la faune, la flore et les habitats. Plus au sud, d'autres pelouses sont de faible surface et enclavées dans la chênaie thermophile.

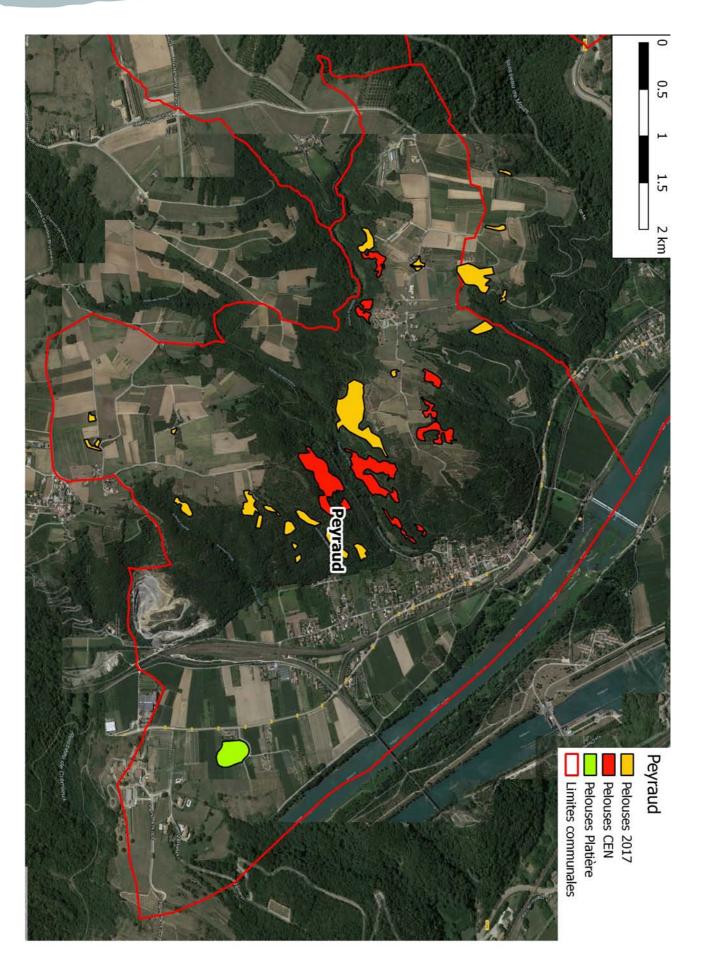
État de conservation actuel : La plupart des pelouses présentes sur la commune sont menacées de fermeture. Les espèces exotiques envahissantes représentent également une problématique importante sur ces sites, notamment le Séneçon du Cap et le Robinier faux-acacia.

Enjeux de gestion : Sur les parcelles actuellement exploitées, une agriculture plus douce, notamment la fauche qui permet de garder le milieu ouvert tout en favorisant l'expression de la biodiversité, peut être encouragée. Concernant les parcelles abandonnées, l'ouverture de certaines zones embroussaillées et la mise en place d'un pâturage extensif de restauration peuvent être envisagées. Un suivi scientifique des espèces et habitats à fort enjeux pourrait également être mis en place.



La Côtière, Peyraud

- Inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme : intégration des données issues de l'inventaire 2017 au diagnostic ; définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », …)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de mesures agro-environnementales avec les agriculteurs volontaires.
- l'acquisition foncière des parcelles à enjeux
- ...



5.7 Saint-Jacques d'Atticieux



La commune a été prospectée en 2017

Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
318 habitants (Sources : Insee, Recensement de la population 2014)	497 ha	Annonay Rhône Agglo

Documents réglementaires d'urbanisme:

- PLU approuvé
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal en cours d'élaboration (Anonnay – Rhône Agglo)
- SCOT des Rives du Rhône en cours de révision

Sites naturels sous contrat de gestion:

Outils de connaissance sur le patrimoine naturel:

- Aucune ZNIEFF
- Inventaire des Zones humides (FP 07, CREN Rhône Alpes):
 - 1 zone humide inventoriée

Acteurs associatifs naturalistes:

- LPO Ardèche
- FRAPNA Ardèche
- CBN MC

Habitats identif ës sur la commune	Code Corine	Statut européen	Rareté RA	Liste rouge RA
Pelouses médio-européennes sur débris rocheux	34.11	IC	R	NT
Pelouses calcaires sub- atlant ques semi-arides	34.32	IC	AR	NT
Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale	34.34	IC	R	NT
Lisières mésophiles	34.42	-	R	LC
Prairies siliceuses à annuelles naines	35.21	-	С	LC
Pâtures mésophiles	38.1	-	С	LC
Chênaies thermophiles et supra-méditerranéennes	41.7	-	С	LC

Statut européen : IC : Intérêt Communautaire ; *potentiellement prioritaire

Rareté : C : commun ; AR : Assez rare ; R : Rare

Liste Rouge RA: EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nomlatin	Nomcommun	Statut
Linaria pelisseriana	Linaire de Pélissier	EN, Dét. Znief f
Dianthus carthusianorum	Œillet des Chartreux	Dét. Znief f
Dianthus armeria	Œillet armérie	Dét. Znief f
Tuberaria gut t ata	Hélianthème tacheté	Dét. Znief f
Helichrysum stoechas	Imortelle des sables	Dét. Znief f
Convolvulus cantabrica	Liseron des monts Cantabrique	Dét. Znief f
Sylvia communis	Fauvet e griset e	PN
Gonepteryx cleopatra	Citron de provence	
Lycaena alciphron	Cuivré mauvin	
Chort ppus mollis	Criquet des pelouses	
Calliptamus italicus	Caloptène d'Italie	
Oedaleus decorus	Oedipode soufrée	
Oedipoda germanica	Oedipode rouge	
Dect cus albifrons	Dect que à front blanc	
Libelloides coccajus	Ascalaphe soufré	
Platycleis albopunctata	Dect celle chagrinée	
Calliptamus barbarus	Caloptène de Barbarie	

Protection réglementaire : PN : Protection nationale ; PR RA : Protection régionale

Liste Rouge RA (flore): EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peutêtre disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Det. Znieff (flore): espèces déterminante pour la définition d'une ZNIEFF

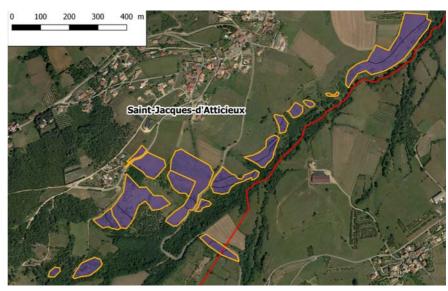
Valeur patrimoniale

- 3 habitats d'intérêt communautaire
- 17 espèces à haute patrimonialité

Surface totale de pelouses sèches sur la commune

12,63 ha (30 pelouses)

Description: Les pelouses situées sur la commune de Saint-Jacques d'Atticieux se concentrent principalement sur le coteau au sud-est du village. Elles sont de surfaces importantes et présentent une physionomie hétérogène du fait des différents types de gestion. D'autres pelouses de inférieure se développent dans le prolongement de ce coteau, au nord-est. De belles populations de Linaire de Pélissier ont observées.



Coteau au sud du village

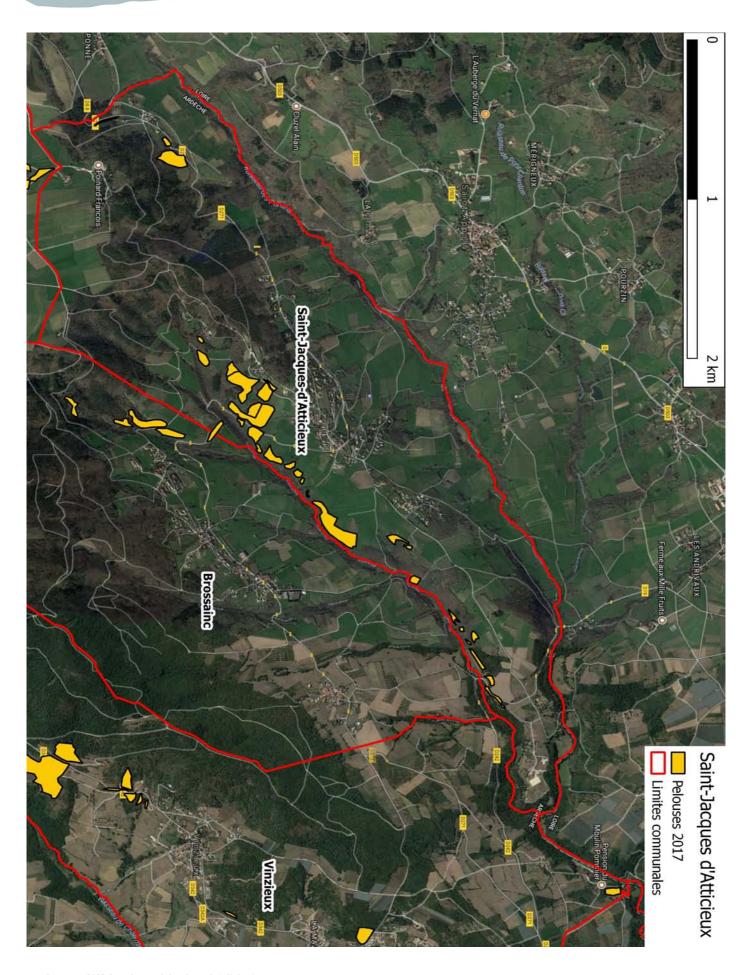
État de conservation

actuel: La moitié des pelouses de la commune sont gérées par

pâturage. Il permet de maintenir ouvert les parcelles, mais un usage prolongé et intensif à tendance à enrichir le sol et banaliser la flore. Les autres pelouses abandonnées ou utilisées plus irrégulièrement présentent des états de conservation hétérogène en fonction du niveau d'embroussaillement.

Enjeux de gestion : Sur les parcelles actuellement exploitées, une agriculture plus douce, notamment la fauche qui permet de garder le milieu ouvert tout en favorisant l'expression de la biodiversité, peut être encouragée. Concernant les parcelles abandonnées, l'ouverture de certaines zones embroussaillées et la mise en place d'un pâturage extensif de restauration peuvent être envisagées.

- Inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme : intégration des données issues de l'inventaire 2017 au diagnostic ; définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de mesures agro-environnementales avec les agriculteurs volontaires.
- l'acquisition foncière des parcelles à enjeux
- **–** ...



5.8 Saint-Marcellès-Annonay

La commune a été prospectée en 2017

Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
1472 habitants (Sources : Insee, Recensement de la population 2014)	1699 ha	Annonay Rhône Agglo

Documents réglementaires d'urbanisme:

- Révision du PLU en cours
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal en cours d'élaboration (Anonnay – Rhône Agglo)
- SCOT des Rives du Rhône en cours de révision

Sites naturels sous contrat de gestion

Outils de connaissance sur le patrimoine naturel :

- ZNIEFF type 1:
 - 820032321 Forêts et prairies de Rochepin et de L'Hermus
- Inventaire des Zones humides (FP 07, CREN Rhône Alpes):
 - 2 zones humides inventoriées
- Amélioration de la connaissance écologique du territoire du SCOT du pays d'Annonay (Ardèche) (CBNMC, 2014)

Acteurs associatifs naturalistes:

- LPO Ardèche
- FRAPNA Ardèche
- CBN MC

Habitatsidentif ëssur la commune	Code Corine	Statut européen	Rareté RA	Liste rouge RA
Landes sub-atlant ques à Genêt et Callune	31.22	IC	С	LC
Pelouses médio-européennes sur débris rocheux	34.11	IC	R	NT
Pelouses calcaires sub-atlant ques semi-arides	34.32	IC	AR	NT
Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale	34.34	IC	R	NT
Lisières mésophiles	34.42	-	R	LC
Prairies siliceuses à annuelles naines	35.21	-	С	LC
Pâtures mésophiles	38.1	-	С	LC
Prairies de fauche des plaines médio- européennes	38.22	IC	С	LC

Statut européen : IC : Intérêt Communautaire ; *potentiellement prioritaire

Rareté : C : commun ; AR : Assez rare ; R : Rare

Liste Rouge RA: EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nomlatin	Nomcommun	Statut
Dianthus carthusianorum	Œillet des Chartreux	Dét. Znief f
Helichrysum stoechas	Immortelle des sables	Dét. Znief f
Lullula arborea	Alouet te lulu	PN
Maculinea arion	Azuré du serpolet	PN
Pseudophilotes baton	Azuré du thym	
Hipparchia stat linus	Faune	
Zygaena erythrus	Zygène des guarrigues	
Calliptamus italicus	Caloptène d'Italie	
Mant is religiosa	Mante religieuse	
Oedaleus decorus	Oedipode soufrée	
Calliptamus barbarus	Caloptène de Barbarie	
Dect cus albifrons	Dect que à front blanc	
Oedipoda germanica	Oedipode rouge	
Dociostaurus genei	Criquet des chaumes	
Chort ppus mollis	Criquet des pelouses	
Platycleis albopunctata	Dect celle chagrinée	
Tesselana tessellata	Dect celle carroyée	
Duete etien ué alementaire : DN	Drotostian nationals : DD I	DA . Droto otion

Protection réglementaire : PN : Protection nationale ; PR RA : Protection régionale

Liste Rouge RA (flore): EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peutêtre disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Dét. Znieff (flore) : espèces déterminante pour la définition d'une ZNIEFF

Valeur patrimoniale

- 5 habitats d'intérêt communautaire
- 17 espèces à haute patrimonialité

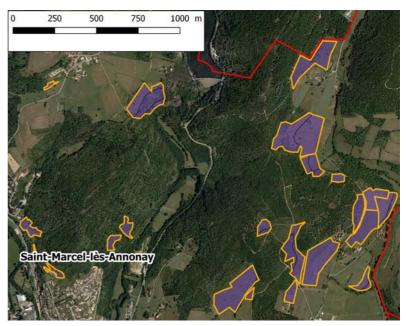
Surface totale de pelouses sèches sur la commune

60,46 ha (52 pelouses)

Description: Saint-Marcel-lès-Annonay est la commune la plus importante de l'inventaire 2017 en terme de surface et de nombre de pelouses inventoriées. Certains secteurs Traverses, Salivas) accueillent à eux seuls plusieurs hectares de pelouses, sur des pentes moyennes exposées sud à sud-est. La majorité sont des pelouses à Fétuque d'Auvergne, remarquables par leur teinte bleutée. Par endroit, le pâturage favorise le développement de pelouses à annuelles en mosaïque. L'Azuré du serpolet, papillon diurne protégé au niveau national, a été

État de conservation actuel: L'état de conservation des pelouses sèches est très hétérogène, certaines étant bien gérées par fauche ou pâturage extensif, d'autres étant laissées à l'abandon ou au contraire surexploitées (notamment par le pâturage équin).

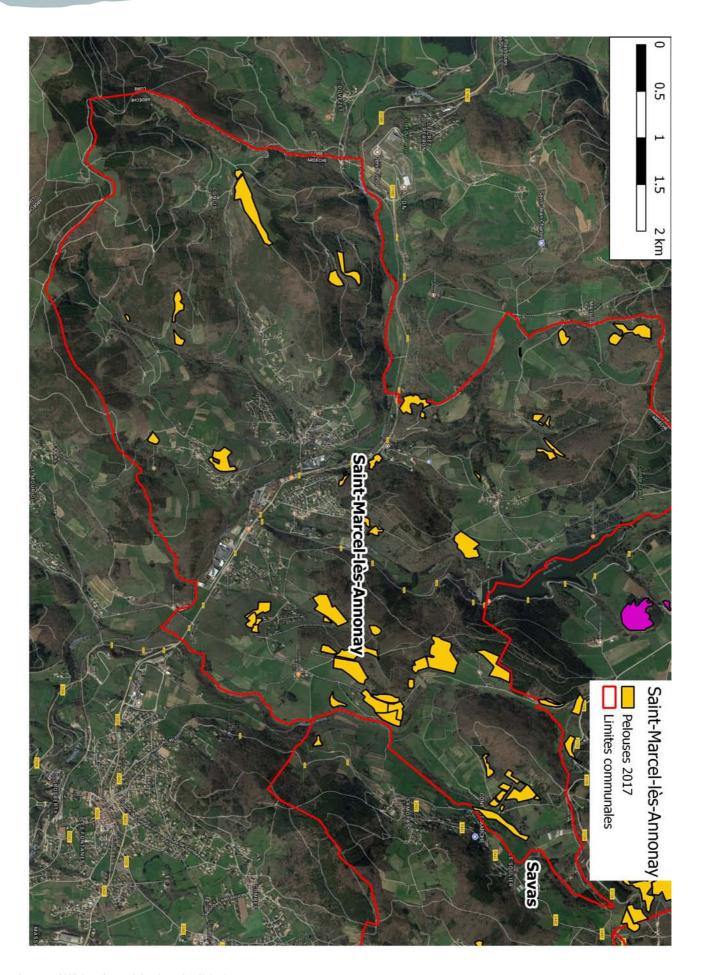
observé a trois reprises sur la commune.



Secteurs de Salivas et des Traverses

Enjeux de gestion : Sur les parcelles actuellement exploitées, une agriculture plus douce, notamment la fauche qui permet de garder le milieu ouvert tout en favorisant l'expression de la biodiversité, peut être encouragée. Concernant les parcelles abandonnées, l'ouverture de certaines zones embroussaillées et la mise en place d'un pâturage extensif de restauration peuvent être envisagées. Enfin, une concertation est à envisager avec les éleveurs de chevaux sur la commune pour limiter la dégradation des pelouses et améliorer leur gestion.

- Inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme : intégration des données issues de l'inventaire 2017 au diagnostic ; définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de mesures agro-environnementales avec les agriculteurs volontaires.
- l'acquisition foncière des parcelles à enjeux
- ..



5.9 Savas

La commune a été prospectée en 2017



Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
939 habitants (Sources : Insee, Recensement de la population 2014)	1254 ha	Annonay Rhône Agglo

Documents réglementaires d'urbanisme:

- PLU approuvé le 18/03/2014
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal en cours d'élaboration (Anonnay – Rhône Agglo)
- SCOT des Rives du Rhône : en cours de révision sur un périmètre élargi

Sites naturels identifiés et références bibliographiques:

- Site NATURA 2000
 - FR8201671 Suc de Clava (DocOb)

Outils de connaissance sur le patrimoine naturel :

- ZNIEFF type 1 :
 - 8200030967 Suc de Clava
- Inventaire des Zones humides (FP 07, CREN Rhône Alpes):
 - 8 zones humides inventoriées
- Amélioration de la connaissance écologique du territoire du SCOT du pays d'Annonay (Ardèche) (CBNMC, 2014)

Acteurs associatifs naturalistes:

- LPO Ardèche
- FRAPNA Ardèche
- CBN MC

Habitats identif ës sur la commune	Code Corine	Statut européen	Rareté RA	Liste rouge RA
Landes sub-atlant ques à Genêt et Callune	31.22	IC	С	LC
Pelouses médio-européennes sur débris rocheux	34.11	IC	R	NT
Pelouses calcaires sub-atlant ques semi-arides	34.32	IC	AR	NT
Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale	34.34	IC	R	NT
Lisières mésophiles	34.42	1	R	LC
Prairies siliceuses à annuelles naines	35.21	-	С	LC
Pâtures mésophiles	38.1	-	С	LC
Prairies de fauche des plaines médio-européennes	38.22	IC	С	LC

Statut européen: IC: Intérêt Communautaire; *potentiellement prioritaire

Rareté: C: commun; AR: Assez rare; R: Rare

Liste Rouge RA: EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC

(préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

1 0	•	
Nomlatin	Nomcommun	Statuts
Anemone rubra (1)	Pulsat Ile rouge	PR, NT, Dét. Znief f
Minuart a laricifolia subsp. diomedis (1)	Minuart è de Diomède	PR
Myosot i balbisiana (1)	Myosot is de Balbis	PR, Dét. Znief f
Lathyrus cirrhosus (1)	Gesse à vrilles	LRN lia, EN, Dét. Znief
Paragymnopteris marantae (1)	Cheilanthès de Maranta	NT, Dét. Znief f
Cistus laurifolius (1)	Ciste à feuilles de laurier	VU, Dét. Znief f
Dianthus carthusianorum	Œillet des Chartreux	Dét. Znief f
Lullula arborea	Alouet t lulu	PN
Lanius collurio	Pie grièche écorcheur	PN
Pseudophilotes baton	Azuré du thym	
Lycaena alciphron	Cuvré mauvin	
Oedaleus decorus	Oedipode soufrée	
Tesselana tessellata	Dect celle carroyée	
Calliptamus italicus	Caloptène d'Italie	
Dociostaurus genei	Criquet des chaumes	
Acrotylus f icheri	Oedipode occidentale	
Calliptamus barbarus	Caloptène de Barbarie	
Zygaena erythrus	Zygène des guarrigues	
Platycleis albopunctata	Dect celle chagrinée	
Empusa pennata	Empuse commune	
Mant i religiosa	Mante religieuse	
Libelloides longicornis	Ascalaphe ambré	
Libelloides coccajus	Ascalaphe soufré	

La commune de Savas accueille le site N2000 du Suc de Clava, qui comprend un nombre important d'habitats et d'espèces (faune et flore) rares et protégées. L'ensemble de ces données est consultable sur le Document d'Objectif du site Natura 2000.

(1) Données issues de la Base de données du CEN sur la Flore remarquable des Boutières Nord

Protection réglementaire : PN: Protection nationale; PR RA: Protection régionale Liste Rouge RA (flore): EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) -CR* (en danger critique, peutêtre disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) -NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué) Dét. Znieff (flore): espèces déterminante pour la définition d'une ZNIEFF

Valeur patrimoniale

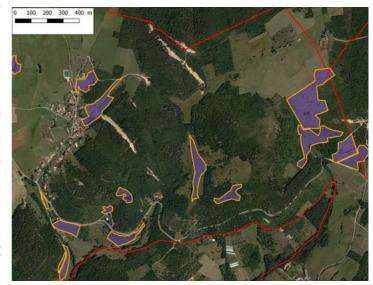
- 5 habitats d'intérêt communautaire
- 23 espèces à haute patrimonialité

Surface totale de pelouses sèches sur la commune

36,7 ha (39 pelouses dont le Suc de Clava)

Description: La commune de Savas accueille un grand nombre de pelouses et une diversité d'habitats en raison de ses particularités géologiques (sucs, serpentine) et de sa topographie. Une grande part se situe autour d'Eteize et des Sucs (de Clava, du Puits, de Fontuzat), dans la partie nord-ouest. D'autres complexes de pelouses sont également présents autour du Ravin de la Combe Noire (Verna) et du Suc de Chabert. Cette diversité permet le développement de nombreuses espèces particulières, dont la Pulsatille rouge et le Myosotis de Balbis.

État de conservation actuel : Environ les deux tiers des pelouses de la commune sont exploitées, ce qui permet le développement et le maintien des habitats. La gestion par fauche est presque aussi importante que par le pâturage mais

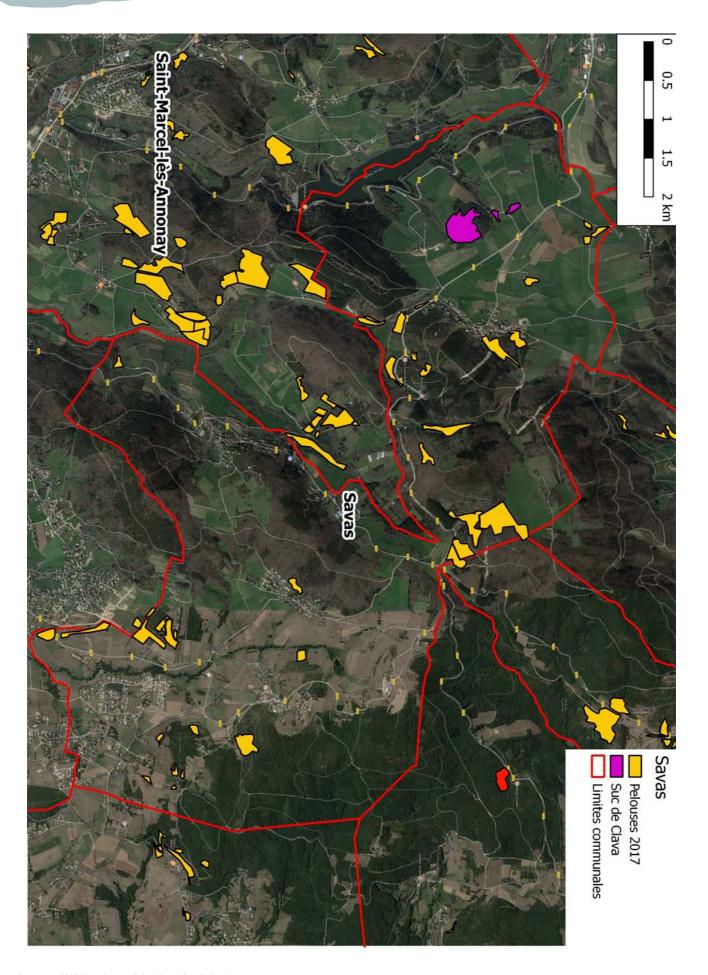


Eteize, sucs à l'ouest d'Eteize

certaines pelouses sont malgré tout surexploitées (pâturages ovin et équin).

Enjeux de gestion : Sur les parcelles actuellement exploitées, une agriculture plus douce, notamment la fauche qui permet de garder le milieu ouvert tout en favorisant l'expression de la biodiversité, peut être encouragée. Concernant les parcelles abandonnées, l'ouverture de certaines zones embroussaillées et la mise en place d'un pâturage extensif de restauration peuvent être envisagées.

- Inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme : intégration des données issues de l'inventaire 2017 au diagnostic ; définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », …)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de mesures agro-environnementales avec les agriculteurs volontaires.
- l'acquisition foncière des parcelles à enjeux
- _



Inventaire 2017 des pelouses sèches du nord-Ardèche / Syndicat Mixte des Rives du Rhône, avec l'appui de l'association Nature Vivante

5.10 Serrières

La commune a été prospectée en 2017



Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
1171 habitants (Sources : Insee, Recensement de la population 2014)	406 ha	Annonay Rhône Agglo

Documents réglementaires d'urbanisme:

- Plan Local d'Urbanisme intercommunal en cours d'élaboration (Anonnay – Rhône Agglo)
- SCOT des Rives du Rhône en cours de révision

Sites naturels sous contrat de gestion:

- Sites NATURA 2000
 - FR8201749 Milieux alluviaux et aquatiques de l'île de la Platière (DocOb)

Outils de connaissance sur le patrimoine naturel:

- ZNIEFF type 1:
 - 820030248 Île de la Platière
 - 820030914 Ruisseau de Mallet
 - 820030966 Ruisseau du Vergelet
- ZNIEFF type 2 :
 - 820030923 Corniche du Rhône et ensemble des vallons rhodaniens de St-Pierre de Bœuf à Tournon
 - 820000351 Ensemble fonctionnel formé par le Moyen-Rhône et ses annexes fluviales
- Inventaire des Zones humides (FP 07, CREN Rhône Alpes):
 - 2 zones humides inventoriées
- Inventaire Pelouses sèches de la costière rhodanienne du Nord Ardèche (CBN MC, CEN RA, 2013)

Acteurs associatifs naturalistes:

- LPO Ardèche
- FRAPNA Ardèche
- CBN MC

Autres :AOP Saint Joseph - Côtes du Rhône septentrionales

Habitatsidentif ëssur la commune	Code Corine	Statut européen	Rareté RA	Liste rouge RA
Pelouses médio-européennes sur débris rocheux	34.11	IC	R	NT
Pelouses calcaires sub-atlant ques semi- arides	34.32	IC*	AR	NT
Pelouses médio-européennes du Xerobromion	34.332	IC	AR	EN
Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale	34.34	IC	R	NT
Lisières mésophiles	34.42	-	R	LC

Statut européen : IC : Intérêt Communautaire ; *potentiellement prioritaire

Rareté : C : commun ; AR : Assez rare ; R : Rare

Liste Rouge RA: EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Nomlatin	Nomcommun	Statut
Bombycilaena erecta	Micrope dressé	PR
Helichrysum stoechas	Imortelle des sables	Dét. Znief f
Convolvulus cantabrica	Liseron des monts Cantabrique	Dét. Znief f
Orlaya grandif bra	Caucalis à grandes f eurs	Dét. Znief f
Merops apiaster	Guêpier d'Europe	PN
Calliptamus italicus	Caloptène d'Italie	
Mant is religiosa	Mante religieuse	
Locusta cinarescens	Criquet cendré	
Dect cus albifrons	Dect que à front blanc	

Protection réglementaire : PN : Protection nationale ; PR RA : Protection régionale

Liste Rouge RA (flore): EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peutêtre disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Dét. Znieff (flore): espèces déterminante pour la définition d'une ZNIEFF

Valeur patrimoniale

- 4 habitats d'intérêt communautaire dont un prioritaire (pelouse à orchidées)
- 9 espèces à haute patrimonialité

Surface totale de pelouses sèches sur la commune

2,75 ha (7 pelouses dont 1 inventoriée par le CEN)

Description : La commune de Serrières comprend peu de pelouses, la Côtière étant très boisée dans ce secteur. En revanche, une petite zone située près de la limite avec Peyraud accueille des pelouses à orchidées d'un fort intérêt, ainsi qu'une colonie de Guêpier d'Europe. Ce secteur est composé de parcelles fauchées ou pâturées, de vergers, de vignes et de bois. La plus grande pelouse se situe sur une parcelle plantée de chênes truffiers.

État de conservation

actuel: L'état de conservation de ces pelouses est bon, les activités agricoles ayant actuellement un impact positif ou neutre. Il est toutefois nécessaire de surveiller l'extension de la vigne et des vergers à proximité, et d'évaluer l'impact à moyen terme

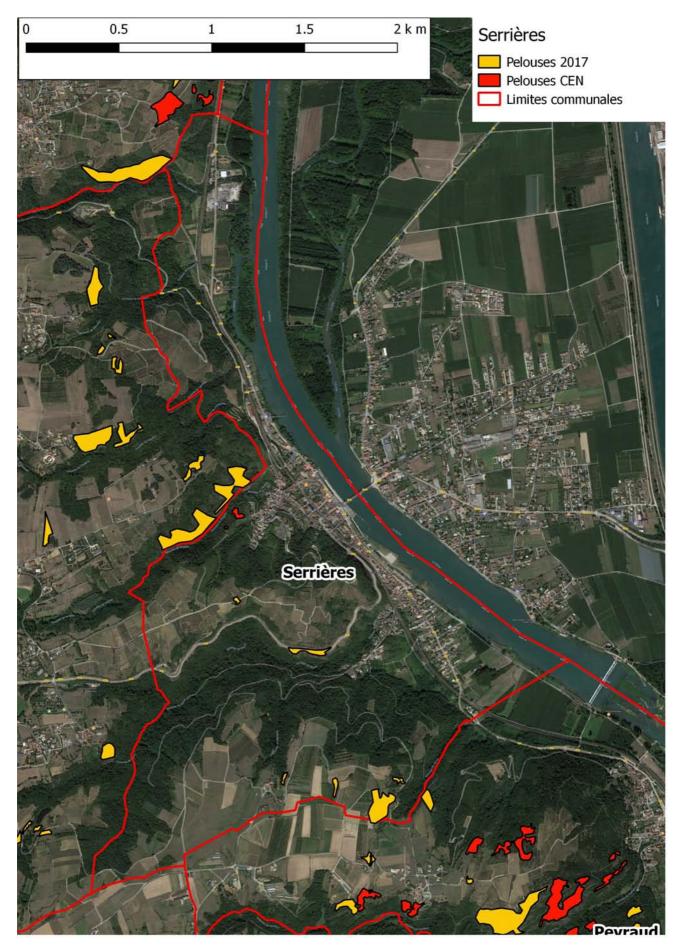


Secteur à truffières

(notamment le passage répétés d'engins motorisés) de l'exploitation de la truffière, qui semble aujourd'hui permettre le maintien de l'ouverture de ces pelouses et favoriser le développement d'une population importante d'orchidées.

Enjeux de gestion : Sur les parcelles actuellement exploitées, une agriculture plus douce, notamment la fauche qui permet de garder le milieu ouvert tout en favorisant l'expression de la biodiversité, peut être encouragée. Concernant les parcelles abandonnées, l'ouverture de certaines zones embroussaillées et la mise en place d'un pâturage extensif de restauration peuvent être envisagées. Un suivi scientifique de ce secteur de fort intérêt patrimonial pourrait être mis en place pour s'assurer de sa pérennité.

- Inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme : intégration des données issues de l'inventaire 2017 au diagnostic ; définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », …)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de mesures agro-environnementales avec les agriculteurs volontaires.
- l'acquisition foncière des parcelles à enjeux
- ...



5.11 Vinzieux

La commune a été prospectée en 2017



Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
448 habitants (Sources : Insee, Recensement de la population 2014)	695 ha	Annonay Rhône Agglo

Documents réglementaires d'urbanisme:

- Carte communale approuvée
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal en cours d'élaboration (Anonnay – Rhône Agglo)
- SCOT des Rives du Rhône en cours de révision

Sites naturels sous contrat de gestion:

Outils de connaissance sur le patrimoine naturel :

- Aucune ZNIEFF
- Inventaire des Zones humides (FP 07, CREN Rhône Alpes) :
 - 1 zone humide inventoriée

Acteurs associatifs naturalistes:

- LPO Ardèche
- FRAPNA Ardèche
- CBN MC

Habitatsidentif ëssur la commune	Code Corine	Statut européen	Rareté RA	Liste rouge RA
Landes sub-atlant ques à Genêt et Callune	31.22	IC	С	LC
Fourrés médio-européens sur sol fert le	31.81	-	С	LC
Pelouses médio-européennes sur débris rocheux	34.11	IC	R	NT
Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale	34.34	IC	R	NT
Lisières mésophiles	34.42	-	R	LC
Prairies siliceuses à annuelles naines	35.21	-	С	LC
Pâtures mésophiles	38.1	-	С	LC
Prairies de fauche des plaines médio- européennes	38.22	IC	С	LC
Friches	87	-	С	LC

Statut européen: IC: Intérêt Communautaire; *potentiellement prioritaire

Rareté: C: commun; AR: Assez rare; R: Rare

Liste Rouge RA: EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nomlatin	Nomcommun	Statut
Linaria pelisseriana	Linaire de Pélissier	EN, Dét. Znief f
Bombycilaena erecta	Micrope dressé	PR
Sylvia melanocephala	Fauvet è mélanocéphale	PN
Merops apiaster	Guêpier d'Europe	PN
Lacerta bilineata	Lézard vert	PN
Calliptamus italicus	Caloptène d'Italie	
Chort ppus mollis	Criquet des pelouses	
Empusa pennata	Empuse commune	
Mant is religiosa	Mante religieuse	
Oedaleus decorus	Oedipode soufrée	
Zygaena erythrus	Zygène des guarrigues	
Calliptamus barbarus	Caloptène de Barbarie	
Antaxius sorrezensis	Antaxie cévenole	
Libelloides coccajus	Ascalaphe soufré	
Destruction of the second state of DNI Destruction	DD DA Data Caracter (1)	

Protection réglementaire : PN : Protection nationale ; PR RA : Protection régionale

Liste Rouge RA (flore): EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peutêtre disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Dét. Znieff (flore) : espèces déterminante pour la définition d'une ZNIEFF

Valeur patrimoniale

- 4 habitats d'intérêt communautaire
- 13 espèces à haute patrimonialité

Surface totale de pelouses sèches sur la commune

8,34 ha (12 pelouses)

Description : Les pelouses situées sur la commune de Vinzieux sont surtout concentrées autour de la route départementale D 342, près du lieu dit Tamène, au sud du village. Ces parcelles accueillent notamment de belles populations de Linaire de Pélissier. D'autres pelouses isolées ont également été inventoriées.

État de conservation actuel : Les pelouses de Vinzieux présentent un intérêt pour les surfaces importantes qu'elles occupent, leur bonne typicité et la diversité d'habitats qu'elles accueillent. Elles sont globalement en bon état de conservation et les menaces sont liées à l'urbanisation (Tamène, la Maze) et à la fermeture des parcelles isolées.

Préconisation de gestion : Sur les parcelles actuellement exploitées, une agriculture plus douce, notamment la fauche qui permet de garder le milieu ouvert tout en favorisant l'expression de la biodiversité, peut être encouragée. Concernant les parcelles abandonnées, l'ouverture de certaines zones embroussaillées et la mise en place d'un pâturage extensif de restauration peuvent être envisagées.

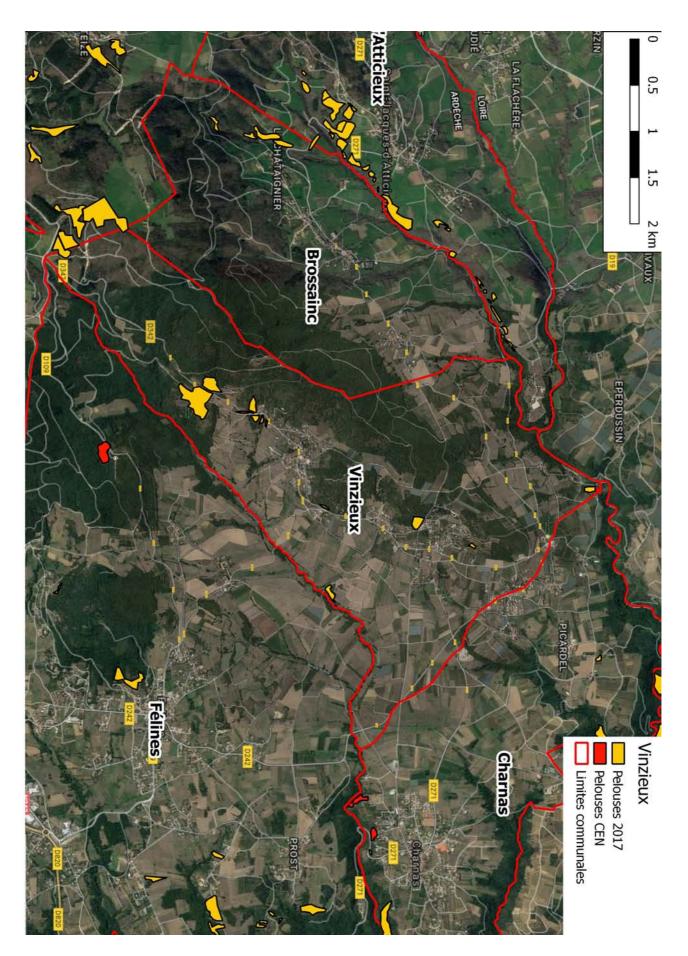


Linaire de Pélissier



Lieu-dit Tamène

- Inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme : intégration des données issues de l'inventaire 2017 au diagnostic ; définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », ...)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de mesures agro-environnementales avec les agriculteurs volontaires.
- l'acquisition foncière des parcelles à enjeux
- ..



6 Fiches habitats

Sedo albi-Veronicion dillenii

Les pelouses rupicoles siliceuses sont des formations végétales pionnières à dominante de vivaces qui se développent sur les corniches et vires rocheuses des bordures de falaises siliceuses, ainsi que sur les gros blocs rocheux détachés de celles-ci ou mis à nu par l'érosion.

Sur ces roches, notamment en exposition sud, les contraintes écologiques sont extrêmes: sols squelettiques, déficit hydrique et ensoleillement important.



ESPECES CARACTERISTIQUES

Orpins divers Sedum (sp)

Arabette des dames Arabidopsis thaliana
 Gnavelle vivace Scleranthus perennis

Véronique de printemps
 Plantain holosté

Veronica verna
Plantago holostea

• Liseron des monts Cantabriques *Convolvulus* cantabricus

Fétuque d'Auvergne

Centaurée paniculée
 Centaurea paniculata

Festuca arvernensis



Pelouse à Plantain holosté et Fétuque d'Auvergne

PHYSIONOMIE - ECOLOGIE

La physionomie est celle de pelouses rases, écorchées, peu recouvrantes avec une grande importance de la strate bryo-lichénique. La diversité floristique est importante avec un pic de floraison surtout printannier (mars-mai), de nombreuses espèces étant méconnaissables en été. L'aspect physionomique est très variable suivant les années : depuis l'absence des thérophytes les années les plus sèches à une grande abondance de ces dernières les années pluvieuses.

VALEURS ECOLOGIQUE ET BIOLOGIQUE

La valeur biologique importante de cet habitat est due à sa rareté et sa faible superficie, ainsi qu'à la présence de nombreuses espèces végétales patrimoniales, protégées au niveau national comme la Gagée de bohème (*Gagea bohemica*). Les pelouses pionnières à Liseron des monts Cantabrique et Centaurée paniculée présentent également un fort intérêt. De plus, ces milieux rocheux constituent un habitat de prédilection pour les reptiles et de nombreux invertébrés.



Gagée de Bohème ou Gagée des rochers



Liseron des monts Cantabriques



Plantain holosté

TENDANCES EVOLUTIVES ET MENACES

Les pelouses rupicoles, toujours très morcelées, se maintiennent assez bien en bordure de falaises ou sur les rochers. Dans le cas où elles sont imbriquées dans d'autres types de pelouses au sein d'ensembles pâturés, elles tendent à disparaître avec l'abandon du pâturage. Les plus grandes menaces pour cet habitat restent aujourd'hui l'extension des vignes et la surfréquention liée aux loisirs motorisés. La fermeture du tapis végétal est par ailleurs un facteur d'appauvrissement marqué de ces habitats dont la végétation optimale doit présenter un recouvrement faible pour permettre la survie de nombreuses espèces naines (mousses, lichens, thérophytes).

Koelerio macrantae-Phleion phleoidis

Basses et très ouvertes, ces formations herbacées sont riches en graminées des prés maigres, parmi lesquelles la Fléole de Boehmer, la Koélérie à grandes fleurs et la Fétuque d'Auvergne, qui apporte une teinte vert-bleu à cet habitat.

Celui-ci atteint son plein développement au milieu de l'été, lorsque l'Armoise champêtre déploie des milliers de petits capitules dorés, associés aux teintes rose, rouge ou jaune des orpins et silènes, et des grandes ombellifères à fleurs blanches.



ESPECES CARACTERISTIQUES



Oeillet des Chartreux

Jasione des montagnes Jasione montana
 Fléole de Boehmer Phleum phleoides
 Koélérie à grandes fleurs Koeleria macranta
 Fétuque d'Auvergne Festuca arvernensis
 Epiaire droite Stachys recta

• Persil de montagnes Oreoselinum nigrum

• Oeillet des Chartreux Dianthus carthusianorum

PHYSIONOMIE - ECOLOGIE

Ces pelouses sont installées les roches siliceuses, sur des substrats très filtrants d'alluvions calcaro-sableuses, des affleurements de sables siliceux, riches en calcaire, des arènes d'altération de roches cristallines ou de molasses. Dans ces dreniers contextes, le cortège floristique très riche reflète ce caractère ambivalent du sol, acide et calcaire.

VALEURS ECOLOGIQUES ET BIOLOGIQUES

Les pelouses calcaréo-siliceuses abritent une foule d'organismes végétaux et animaux ayant des exigences thermiques élevées (espèces à distribution subméditerranéenne). C'est le ca s de Linaire de Pélissier qui n'est présente qu'en de rares localités en Rhône-Alpes.

De nombreuses espèces de papillons, de criquets, de sauterelles, de punaises, d'araignées ne se rencontrent que dans ces pelouses, soit parce qu'elles y trouvent leur plante-hôte, soit parce qu'elles y trouvent les conditions de chaleur et de sécheresse nécessaires à leur survie.



Koeleria macranta (source : newfs.s3.amazonaws.com)



Population de Linaire de Pélissier au sein d'une pelouse à Fétuque d'Auvergne

TENDANCES EVOLUTIVES ET MENACES

Le maintien des formes de l'habitat établies sur alluvions est tributaire des processus d'érosion et de dépôts fluviatiles. Celles-ci souffrent de l'artificialisation des cours d'eau et de leur perturbation fonctionnelle (rectification des berges, endiguements, régulation du débit, prélèvements de matériaux). Les autres formes, sur arènes, résultent de l'activité agropastorale sur terrains maigres. Si elles sont menacées parfois par des aménagements lourds et par l'abandon du pâturage extensif (qui conduit à leur embroussaillement), leur maintien est surtout tributaire de la poursuite d'un pâturage extensif (ou parfois de la fauche, en fonction des sols et de la richesse de la ressource fourragère).

Xerobromion erecti

Les pelouses sèches médio-européennes ou *Xerobromion* sont des formations herbacées rases et écorchées qui se développent sur des substrats carbonatés ou basiques, généralement squelettiques. Les hémicryptophytes et les chaméphytes adaptés aux conditions xérophiles y sont dominants, et leur floraison, au printemps et en début d'été, donne alors à ces pelouses un aspect très coloré.



ESPECES CARACTERISTIQUES



Fétuque marginée

- Brome érigé
- Armoise des champs
- Fétuque marginée
- Immortelle des sables
- Bromus erectus
- Artemisia campestris
- Festuca marginata
- Helichrysum stoechas

PHYSIONOMIE - ECOLOGIE

Ce sont des formations thermophiles et xérophiles, sur des stations préférentiellement orientées au sud et le plus souvent sur des pentes importantes. Ces pelouses offrent rarement des surfaces homogènes et sont souvent imbriquées dans d'autres formations (prairies semi-sèches/broussailles). Elles sont caractérisées par un tapis herbacé ras et discontinu, dominé par des graminées qui sont toutefois moins abondantes que dans les pelouses mésophiles. Dans les espaces non colonisés par les espèces vivaces où affleure le substrat, de petites annuelles peuvent se développer. Le nombre d'orchidées y est plus faible en raison de conditions intenses de sécheresses qui conviennent plutôt à des espèces subligneuses. La présence d'un grand nombre de légumineuses est également caractéristique de ces pelouses.

VALEURS ECOLOGIQUE ET BIOLOGIQUE

Cet habitat peu fréquent présente une très forte valeur biologique. Il abrite de nombreuses espèces animales, notamment des invertébrés, ainsi qu'une remarquable association de plantes rares et exceptionnelles, avec une proportion élevée d'espèces d'origine méditérranéenne. En raison de la régression actuelle de leur habitat, beaucoup de ces espèces sont menacées d'extinction.



Immortelle des sables





TENDANCE EVOLUTIVE ET MENACES

La plupart des pelouses sèches calcicoles de la région sont les témoins d'actions anthropiques anciennes, et notamment du pâturage par les ovins des coteaux, et ce depuis des siècles. Depuis le milieu du XXe siècle, cet habitat a connu une régression due à différents facteurs comme l'abandon du pastoralisme, qui conduit peu à peu à des boisements de moindre intérêt biologique, la mise en culture des secteurs à faible pente, l'exploitation des carrières de calcaire, l'urbanisation... et plus récemment l'engouement pour les véhicules tout-terrain. Ces espaces, généralement considérés comme des « terrains vagues », sont également souvent utilisés comme lieux de dépôts sauvages d'ordures et matériaux divers.

www.poitou-charentes-nature.asso.fr; Guide des habitats naturels de l'Isère (CBNA, CG38, 2009); Photos B. Le Mell

Mesobromion erecti

Ces pelouses ont l'aspect d'un tapis herbacé fermé, parfois un peu écorché. Elles sont constituées d'une strate élevée et continue, mais peu dense, de Brome dressé. Celui-ci est accompagné par d'autres graminées et de grandes plantes à fleurs comme la Centaurée scabieuse. En strate inférieure, se développe un cortège très diversifié de plantes à fleurs, parmi lesquelles des légumineuses (Lotier corniculé, Sainfoin, divers trèfles) et des Orchidées (Orchis, Ophrys, ...) occupent une place importante.



Helianthemum nummularium (source : www.biopix.com)

ESPECES CARACTERISTIQUES

• Brome érigé

Bromus erectus

• Hélianthème commun

Helianthemum nummularium

• Hippocrépide chevelu

Hippocrepis comosa

• Germandrée petit chêne

Teucrium chamaedrys

PHYSIONOMIE - ECOLOGIE

Tapis herbacé de faible hauteur et parfois discontinu, dominé par des graminées et des légumineuses résistantes à la sécheresse. Elles se développent sur des pentes et replats établis sur sols calcaires peu profonds, de l'étage collinéen à l'étage montagnard. Vite drainés, les sols possèdent cependant une économie en eau suffisante pour limiter les excès de sécheresse. Traditionnellement pâturées, ces pelouses sont aussi fauchées.

VALEURS ECOLOGIQUES ET BIOLOGIQUES

La richesse biologique du *Mesobromion* est très élevée. Parmi les nombreuses plantes rares liées à cet écosystème figurent des orchidées protégées (Orchis bouc, Ophrys abeille, Ophrys araignée, etc...). C'est également un milieu vital de nombreux lépidoptères.

Depuis l'abandon des pratiques pastorales favorables, cet habitat est souvent appauvri par la dynamique naturelle de fermeture.

En raison de la grande diversité des espèces végétales et de la réduction importante des espaces favorables, cet habitat devient aujourd'hui un élément essentiel pour certaines espèces d'insectes, en particulier les lépidoptères dont les chenilles sont souvent inféodées à des plantes liées à ces pelouses.



TENDANCES EVOLUTIVES ET MENACES

Diverses menaces sont en cause, comme l'irrigation et la fertilisation pour constituer des prairies fourragères, l'urbanisation des coteaux et localement l'ouverture de carrières.

Presque toujours d'origine « secondaire » (dérivant de zones anciennement défrichées et façonnées par les activités agropastorales), cet habitat subit l'abandon progressif de ces pratiques traditionnelles. Ce qui conduit peu à peu à son embroussaillement, puis au retour de la végétation forestière et donc à sa disparition.

Sa restauration consiste en des opérations de gyrobroyage ou de brûlage, suivies d'un entretien par pâturage extensif contrôlé, afin d'en moduler le chargement et la durée en fonction de la ressource fourragère.

Thero-Airion

Pelouses dominées par de minuscules plantes annuelles, notamment de petites graminées sociales accompagnées de petites composées, caryophyllacées et légumineuses à floraison printanière ou de tout début d'été. Plusieurs types de pelouses à annuelles sont présentes sur le territoire des Rives du Rhône, dont une très courante liées à l'enrichissement du sol et au surâturage.



Rumex acetosella (source : Wikipédia)

ESPECES CARACTERISTIQUES

Canche caryophyllée	Aira caryophyllea
Oseille	Rumex acetosella
Brome des murs	Bromus tectorum
Trèfle champêtre	Trifolium campestre
Vulpie faux-brome	Vulpia bromoides
Cotonnière jaunâtre	Filago lutescens
Cotonnière naine	Logfia minima
Petit nard de Haller	Micropyrum tenellum

PHYSIONOMIE - ECOLOGIE

Pelouses saisonnières ouvertes sur sables siliceux secs et pauvres relativement stabilisés mais régulièrement rajeunis. Il s'agit de communautés souvent éphémères, de petite taille et présentant un aspect en mosaïque avec d'autres formations. Il s'agit également toujours de sites bien ensoleillés avec une dominance de plantes annuelles de petite taille (hauteur de la végétation caractéristique ne dépassant pas une dizaine de centimètres).

Helianthemion guttati

Ces pelouses à annuelles sont proches de l'habitat précedent mais se rencontrent plus rarement.





Crucianelle à feuilles étroites

ESPECES CARACTERISTIQUES

Brome squarreux	Bromus squarrosus
Petite oseille	Rumex acetosella
Helianthème taché	Tuberaria guttata
Crucianelle	Crucianella angustifolia
Vulpie faux-brome	Vulpia bromoides
Cotonnière jaunâtre	Filago lutescens
Cotonnière naine	Logfia minima
• Petit nard de Haller	Micropyrum tenellum

PHYSIONOMIE - ECOLOGIE

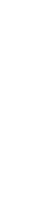
Ces pelouses forment des tapis ras sur des sols très peu profonds, à proximité d'affleurements rocheux. Elles sont marquées par les fleurs jaunes tâchées de noir de l'Héianthème taché.

Trifolion medii

Ces végétations herbacées denses sont dominées par une graminée sociale (Brachypodium rupestre) accompagnée, selon le type de sol et l'habitat précédent, de divers cortèges d'espèces. Elles sont caractéristiques des parcelles sous-exploitées ou abandonnées présentes sur des sols acidiclines.



ESPECES CARACTERISTIQUES



- Aigremoine eupatoire
- Agrostis capillaris
- Vesce des buissons
- Brachypode des rochers *rupestre*
- Persil de montagne

Agrimonia eupatoria Agrostis capillaris

Vicia dumetorum Brachypodium

Oreoselinum nigrum



Agrimonia eupatoria

TENDANCES EVOLUTIVES ET MENACES

Comme le *Geranion*, cette unité ne prospère que sur des terres agricoles marginales, à la limite de l'abandon. Elle est donc vulnérable à toute rationnalisation des modes d'exploitation.

PHYSIONOMIE - ECOLOGIE

Cette formation herbacée de lisière, dominée par des légumineuses et des labiées aux feuilles plus larges que les espèces de l'ourlet xérophile (*Geranion sanguinei*), forme souvent un mince cordon discontinu ou se présente sous forme de taches au sein de prairies maigres. La flore est moins diversifiée que dans le *Geranion sanguinei*, mais comprend également des espèces à floraison tardive.

Arrhenatherion eliatoris

Les prairies maigres de fauche sont des prairies fleuries où abondent de nombreuses espèces de fleurs telles que la marguerite, la centaurée, le cerfeuil sauvage ou le salsifis des prés. Ces fleurs rivalisent avec de grandes graminées, dont le fromental (Arrhenatherum elatius) qui caractérise cette association végétale justement nommée : *Arrhenatherion eliatoris*.

Elle se développe sur des sols relativement pauvres en éléments nutritifs et subissant un rythme de fauche lent (maximum deux fauches/an).



ESPECES CARACTERISTIQUES



Arrhenatherum elatius (www.florealpes.com)

- Fromental
- Grande marguerite
- Grande oseille
- Ceraiste commun
- Flouve odorante

Arrhenatherum elatius Leucanthemum vulgare Rumex acetosa Cerastium fontanum

Anthoxanthum odoratum

PHYSIONOMIE – ECOLOGIE

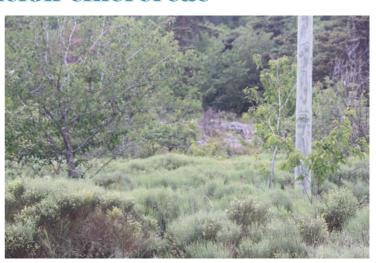
Ce milieu possède un tapis herbacé dense et continu, pouvant atteindre environ un mètre de hauteur à la floraison. Le fromental ou avoine élevée, généralement dominant, est souvent accompagné d'un cortège de dicotylédones diverses (surtout ombellifères et composées). Typiquement, la végétation comporte 2 étages : un étage de plantes assez grandes (fromental, ombellifères) et un étage de plantes basses.

Cisto salvifolii - Ericion cinerereae

Par « lande », on entend ici une formation végétale dont la physionomie est marquée par la dominance de sous-arbrisseaux ou arbrisseaux sempervirents de la famille des bruyères. En fonction de la sécheresse du sol, le tapis de Ciste et de Callune, auquel se mêlent parfois les Hélianthèmes, est plus ou moins ouvert. Dans les variantes les plus sèches, des lichens diversifiés occupent de grandes surfaces au sein de l'habitat.



Cistus salvifolius



ESPECES CARACTERISTIQUES

• Callune vulgaire

Calluna vulgaris

• Ciste à feuilles de sauge

Cistus salviifolius

• Genêt à balais

Cytisus scoparius

Genêt à balais

Cytisus scoparius

PHYSIONOMIE - ECOLOGIE

Elle colonise des stations chaudes et sèches sur des pentes rocheuses et coteaux siliceux thermophiles. C'est une formation sous-arbustive basse à moyenne, d'environ 40 à 50 cm de hauteur, constituant un couvert dense, continu ou dispersé, codominé par le Ciste à feuilles de Sauge (Cistus salviifolius) et une éricacée sociale : la Callune fausse-bruyère (Calluna vulgaris). Ces deux plantes ligneuses basses au port en touffes serrées constituent des peuplements généralement discontinus dans des pentes rocheuses.

TENDANCE EVOLUTIVE ET MENACES

Cet habitat est très localisé et est limité à des surfaces réduites sur des pentes rocheuses et coteaux siliceux thermophiles.

D'origine secondaire, il résulte indirectement d'activités agro-pastorales extensives aujourd'hui pratiquement disparues et en régression importante avec l'abandon de ces pratiques.

Les stations sont amenées à s'embroussailler et à se reboiser progressivement. Les autres menaces identifiées concernent la dégradation par le moto-cross, le défrichement pour culture de la vigne, le reboisement volontaire (pins, robiniers ...), le développement d'espèces exotiques ou exogènes issues de jardins et parcs (Ailanthe élevé, Micocoulier de Provence...). En revanche, les incendies redonnent une seconde chance de réinstallation à la cistaie-callunaie, malgré le fort effet destructeur immédiat.

Berberidion vulgaris

Ce sont des formations arbustives denses qui se développent sur des substrats variés.

Ces fourrés ont un caractère primaire, notamment sur les corniches rocheuses, ou secondaire, au niveau des prairies et pelouses abandonnées. Le Buis y forme alors des peuplements denses et monospécifiques. En dehors de ces stations particulières, il s'agit de formations secondaires instables issues de pratiques agropastorales extensives anciennes.



www.ardenne-et-gaume.be



Prunus mahaleb (gobotany.newenglandwild.org)

ESPECES CARACTERISTIQUES

- Buis
- Amélanchier
- Nerprun des Alpes
- Cerisier de Sainte-Lucie

Buxus sempervirens Amelanchier ovalis Rhamnus alpina Prunus mahaleb

Falcario vulgaris

Ce sont des champs abandonnés ou au repos (jachères), des bords de route et autres espaces interstitiels sur des sols perturbés où l'eau est présente une bonne partie de l'année.



ESPECES CARACTERISTIQUES

• Chiendent des champs

Elytrigia campestris

• Chiendent commun

Elytrigia repens

• Liseron des champs

Convolvulus arvensis



Elytrigia campestris (source : www.botarela.fr)



 ${\it Elytrigia\ repens}\ \ ({\it source:www.crdp.ac-besancon.fr})$

PHYSIONOMIE - ECOLOGIE

Ils sont colonisés par de nombreuses plantes pionnières (c'est-à-dire de plantes capables de pousser en premier lieu dans des milieux très perturbés, de manière spontanée) ou nitrophiles (qui aiment le nitrate) qui dépendent de l'exploitation antérieure. Ils fournissent parfois des habitats qui peuvent être utilisés par des animaux d'espaces ouverts.

7 Pistes d'actions

Thématique	Problématiques et enjeux	Priorité	Actions
	Embroussaillement	+++	Fauche
			Pâturage
	Extension de la vigne	+++	Concertation avec les acteurs du monde agricole
Companyation du ban état			Sensibilisation du public
Conservation du bon état écologique des pelouses	Présence d'espèces introduites envahissantes	++	Lutte contre l'Ailante, le Buddléia, le Solidage et le Séneçon du Cap
sèches			Lutte contre le Robinier faux-acacia
	Isolement des milieux ouverts secs	++	Conservation et restauration des continuités de pelouses sèches
	Pelouses fertilisées	++	Diminution des apports en produits phytosanitaires et des amendements organiques (MAEc)
	Pâturage intensif	++	Sensibilisation auprès des éleveurs
	Préservation des populations d'orchidées	+++	Favoriser la floraison d'espèces patrimoniales des pelouses sèches (MAEc)
Préservation des espèces	Conservation des peuplements de papillons	++	Favoriser les populations de papillons par un retard de fauche et du pâturage (MAEc)
patrimoniales et de leur	Conservation du Guêpier d'Europe	+	Création et maintien de front de taille pour inciter la nidification du Guêpier d'Europe
habitat	Limitation de l'impact de l'urbanisation sur les milieux secs		Préservation par la mise en place d'un Espace Naturel Sensible
		++	Prise en compte des pelouses sèches dans les documents d'urbanisme
Connaissance des pelouses	Grand public peu informé sur les pelouses sèches	++	Réalisation de sentier d'interprétation sur les pelouses sèches et d'animations grand public
sèches par le public			Réalisation d'une exposition sur les pelouses sèches
	Manque de connaissance sur ces milieux, inventaires incomplets	++	Suivi de l'évolution des pelouses
Amélioration de la connaissance et suivi des			Partenariat avec le Réseau Ferré de France pour la mise en évidence des enjeux liés aux talus TGV
pelouses	Manque de connaissance sur les espèces hivernales et printanières	++	Périodes d'inventaire à élargir

8 Bibliographie

ASSOCIATION NATURE VIVANTE, 2016. Connaissance et préservation des pelouses sèches - Portes de la Drôme, 2015-2016. 186p.

ASSOCIATION GÈRE VIVANTE, 2014. Connaissance et préservation des pelouses sèches - Isère Rhodanienne et Bonnevaux, 2013-2014. 137p.

ASSOCIATION GÈRE VIVANTE, 2012. Étude écologique des affluents du Rhône en Isère Rhodanienne. 186 p.

ASSOCIATION GÈRE VIVANTE, 2005. Orchidées et pelouses sèches en pays Viennois. 50p.

AVENIR, 2009. Pelouses et coteaux secs remarquables de l'Y Grenoblois - DPC Balcons de Belledonne.

Conseil Général de l'Isère - Région Rhône Alpes. 40 p. + annexes.

ARMAND M., GOURGUES F., MARCIAU R., ET VILLARET J.CH., 2008. Atlas des plantes protégées de l'Isère et des plantes dont la cueillette est règlementée. *Biotope - Collection Parthénope, Paris*, 320 p.

BARDAT J., BIORET F., BOTINEAU M., BOULLET V., DELPECH R., GEHU J.-M., HAURY J., LACOSTE A., RAMEAU J.-CL., ROYER J.-M. *et al.*, 2004. *Prodrome des végétations de France*. Paris : Muséum national d'Histoire naturelle, coll. Patrimoines naturels, vol. 61. 171 p.

BENAYAS J.M.R., MARTINS A., NICOLAU J.M. ET SCHULZ J.J., 2007. Abandonment of agricultural land: an overview of drivers and consequences. *CAB Reviews : Perspectives in Agriculture, Veterinary Science, Nutrition and Natural Resources 2007 No. 057.*

CEN AVENIR, 2012. Premières rencontres pour la conservation des pelouses et coteaux secs de Rhône Alpes. 68p.

CEN AVENIR, 2013. DPC - Pelouses et coteaux secs remarquables des contreforts du plateau de Chambaran. 344p.

CHOISNET G., 2007. - Catalogue des habitats naturels du Parc naturel régional du Pilat. Conservatoire botanique national du Massif Central / Région Rhône-Alpes, non paginé

CREN Aquitaine, 2003. Les pelouses sèches calcicoles. Fiches pédagogiques. 31 p.

DELARZE R., GONSETH Y., 2008. Guide des milieux naturels de Suisse. Rossolis, Bussigny. 424p.

EGGENBERG S. & MÖHL A., 2008. Flora vegetativa : un guide pour déterminer les plantes de Suisse à l'état végétatif. Editions Bussigny : Rossolis, cop. 2008. 680 p.

ESPACES NATURELS DE FRANCE, 2002. Les pelouses sèches relictuelles de France: proposition pour une stratégie de conservation, diagnostic et éléments de propositions. *Programme LIFE Pelouses sèches relictuelles de France, 114 p.*

FERREZ Y., BAILLY G., BEAUFILS T., COLLAUD R., CAILLET M., FERNEZ T., GILLET F., GUYONNEAU J., HENNEQUIN C., ROYER J.-M., SCHMITT A., VERGON-TRIVAUDEY M.-J., VADAM J.-C., VUILLEMENOT M., 2011. *Synopsis des groupements végétaux de Franche-Comté.* Besançon : Société botanique de Franche-Comté / Conservatoire botanique national de Franche-Comté, col. Les Nouvelles Archives de la Flore jurassienne et du nord-est de la France, n° spécial 1. 282 p.

GARRAUD L, 2003. Flore de la Drôme – Atlas écologique et floristique. 925p.

HÉNAUT A., 2008. Quelles ont été les grandes étapes de l'évolution de l'agriculture et des paysages en France ? La biodiversité dans les zones rurales. Juin 2008. p.6/39.

HUHTA A.-P. ET RAUTIO P., 1998. Evaluating the impacts of mowing: a case study comparing managed and abandoned meadow patches. *Annales Botanici Fennici*, *35*, *85*.

LAFRANCHIS, T., 2014. Papillons de France, guide de détermination des papillons diurnes. 351p.

LEE A., SLAK ENITA M-F., 2007. Les paysages français changent entre 1992 et 2002 : artificialisation et fermeture des paysages aux dépens du mitage ou de la déprise des zones agricoles. Agreste cahiers n° 3 - novembre 2007 .

PEDRO SILVA J., TOLAND J., JONES W., et al., 2008. LIFE and Europe's grasslands: Restoring a forgotten habitat.

MANNEVILLE O., 2012. Notions essentielles sur les pelouses sèches. Répartition et diversité en Rhône-Alpes .*Premières rencontres pour la conservation des pelouses et coteaux secs de Rhône-Alpes*. 65p.

MICHELOT J-L., 1983. Evolution des paysages fluviaux de la vallée du Rhône dans le secteur du Péage-de-Roussillon. *Revue de géographie de Lyon. Vol. 58 n°4, 1983. pp. 307-322.*

MULLER F. *et al.*, 2002. Recueil d'expériences de gestion et de suivi scientifique sur pelouses sèches. Orléans - *Espaces Naturels de France. 132 p*

OFEV Suisse - Dossier prairies et pâturages secs, Exploitation

PIERRON V., 2017. Les Pelouses sèches de la Costière rhodanienne - Préservation d'un réseau de pelouses sèches sur Bogy, Champagne et Peyraud (07). Plan de gestion multi-sites 2017-2022. 104p.

PIERRON V, 2008. Le Suc de Clava - Document d'objectifs site FR 820 1671 B28 période 2009-2014. CREN Rhône-Alpes / Commune de Savas / Département Ardèche. 110p.

ROYER J.-M., FELZINES J.-CL., MISSET C., THEVENIN S., 2006. Synopsis commenté des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne. Saint-Sulpice-de-Royan : Société Botanique du Centre-Ouest, coll. Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest, NS - n° spécial 25. 394 p.

ROYER J.-M. 1987. Les pelouses des Festuco-Brometea, d'un exemple régional à une vision eurosibérienne - Étude phytosociologique et phytogéographique. Thèse Université de Besançon. 424 p. + annexes.

TISON JM, JAUZEIN P. & MICHAUD H. 2014. Flore de la France méditerranéenne continentale. Editions CBNMed Porquerolles et Naturalia Publications. 2078 p.

SARDET E., ROESTI C., BRAUD Y., 2015. Cahier d'identification des Orthoptères de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze, (collection Cahier d'identification), 304 p.

SOCIETE BOTANIQUE DE FRANCE, coordinateurs TISON JM & De FOUCAULT B, juin 2014. Flora Gallica - Flore complète de la France. 1216 p. Editions Biotope.

SOMODI I., VIRÁGH K. AND PODANI J., 2008. The effect of the expansion of the clonal grass *Calamagrostis epigejos* on the species turnover of a semi-arid grassland. *Applied Vegetation Science*, 11: 187–192.

VRAHNAKIS M., JANIŠOVÁ M., RŪSIŅA S., 2013. The European Dry Grassland Group (EDGG): stewarding Europe's most diverse habitat type. In *Steppenlebensräume Europas – Gefährdung, Erhaltungsmassnahmen und Schutz,* pp.417-433.

Sites web utilisés :

http://www.pifh.fr/pifhcms/index.php

http://www.espaces-naturels.info/node/307

http://www.inpn.fr

http://www.rdbrmc-travaux.com/spge/site v2/pdf act/pdf fiche faune.php?code fau=170

http://inpn.mnhn.fr/isb/accueil/index

http://www.tela-botanica.org/site:botanique

http://www.natura2000.fr/

http://www.invmed.fr/node/280

http://carmen.application.developpement_durable.gouv.fr/30/NATURE_PAYSAGE_BIODIVE

RSITE RA.map

http://pelousescalcaires-cotechalonnaise.n2000.fr

http://carmen.carmencarto.fr/82/INV_ZH_2011_AVENIR_MAJ_02_2011.map

http://crdp.ac-besancon.fr/flore/flor_cyp.htm

http://avenir.38.free.fr/

https://www.isere.fr/environnement/proteger-le-patrimoine-naturel/les-espaces-naturelssensibles/

9 Annexes

Référentiel habitats

Alliance (sous -alliance)	Espèces observées	Types de pelouses observées	Code Corine	Code Eunis	Nom Corine
Cisto salviifolii-Ericion cinereae Géhu in Bardat et al. 2004	Calluna vulgaris (L.) Hull; Cistus salviifolius L;Cyt isus oromediterraneus Rivas-Mart nez, Festuca arvernensis Auquier,Kerguélen & MarkgrDann; Genista pilosa L.; Jasione montana L.; Logf is minima (Sm.) Dumort.; Micropyrum tenellum (L.) Link	Lande supraméditerranéenne et subatlant que à Genêt poilu (Genista pilosa) et Ciste à feuille de sauge (Cistus salviifolius)	31.2		Landes sèches
Genisto pilosae-Vaccinion uliginosi Braun-Blanq. 1926	Cyt bus oromediterraneus Rivas-Mart ńez, Díaz, Fernán; Genista pilosa L.	Lande à Genêt poilu (Genista pilosa) et Callune commune (Calluna vulgaris)	31.22	F4.22	Landes sub- atlant ques à Genêt et Callune
Alysso alyssoidis-Sedion albi Oberd. et T.Müll. in T.Müll. 1961	Sedum album L.; Poa bulbosa L.; Erodium cicutarium (L.) L'Hérit.; Crepis sancta (L.) Bornm.; Euphorbia exigua L.	Pelouse pionnière vivace calcicole mésotrophile à Pâturin bulbeux (Poa bulbosa) et Orpin blanc (Sedum album)	34.11	E1.11	Pelouses médio- européennes sur débris rocheux
Sedo albi-Veronicion dillenii Oberd. ex Korneck 1974	Festuca arvernensis Auquier, Kerguélen & MarkgrDann subsp. costei (StYves) Auquier & Kerguélen; Centaurea paniculata L; Convolvulus cantabricus L.; Crucianella angust folia L.; Anarrhinum bellidifolium (L.) Willd.; Sedum album L.; Oreoselinum nigrum	Pelouse pionnière acidiclinophile supraméditerranéenne à Centaurée paniculée (Centaurea paniculata) et Liseron cantabrique (Convolvulus cantabricus)	34.11	E1.11	Pelouses médio- européennes sur débris rocheux
Sedo albi-Veronicion dillenii Oberd. ex Korneck 1974		Pelouse pionnière collinéenne acidiclinophile à Gagée de bohême (Gagea bohemica) et Véronique de dillenius (Veronica dillenii)	34.11	E1.11	Pelouses médio- européennes sur débris rocheux
Sedo albi-Veronicion dillenii Oberd. ex Korneck 1974	Thlaspi montanum L.; Minuart a laricifolia (L.) Schinz & Thell. subsp. diomedis (BrBl.) Mat f; Sedum rupestre L.; Sedum album L.; Scleranthus perennis L.; Sedum ref exum L.; Festuca gr. ovina L.; Koeleria vallesiana (Honckeny) Gaudin; Armeria arenaria	Pelouse pionnière serpent nicole à Minuart è de Diomède (Minuart à laricifolia subsp. diomedis) et Orpin des rochers (Sedum rupestre)	34.11	E1.11	Pelouses médio- européennes sur débris rocheux
Sedo albi-Veronicion dillenii Oberd. ex Korneck 1974	Aira caryophyllea L.; Anarrhinum bellidifolium (L.) Willd.; Festuca arvernensis Auquier, Kerguélen & MarkgrDann subsp. costei (StYves) Auquier & Kerguélen; Gagea bohemica (Zauschner) Schultes & Schultes f I.; Logf a minima (Sm.) Dumort.; Micropyrum tenellum	Pelouse pionnière à Plantain holosté (Plantago holosteum) et Fétuque d'Auvergne (Festuca arvernensis)	34.11	E1.11	Pelouses médio- européennes sur débris rocheux
Mesobromion erect i(Braun-Blanq. et Moor 1938) Oberd. 1957	Festuca lemanii Bast.; Armeria arenaria (Pers.) Schultes; Saxifraga granulata L.; Dianthus carthusianorum L.; Genista t nctoria L.; Trifolium ochroleucon Hudson; Ajuga genevensis L.; Potent Ila inclinata Vill.	Pelouse vivace neutroclinophile à Trèf b jaunâtre (Trifolium ochroleucon) et Fétuque de Léman (Festuca lemanii)	34.32	E1.26	Pelouses calcaires sub-atlant ques semi-arides
Moor 1938) Oberd. 1957	Brachypodium gr. pinnatum (L.) P. Beauv.; Bromus erectus Hudson; Salvia pratensis L.; Hippocrepis comosa L.; Linum cathart cum L.; Prunella laciniata (L.) L.; Ononis spinosa L. subsp. marit ma (Dumort. ex Piré) P. Fourn.; Carlina vulgaris L.; Centaurea ja	Pelouse vivace neutroclinophile à Saxifrage granulée (Saxifraga granulata) et Hélianthème commun (Helianthemum nummularium)	34.322	E1.262	Pelouses semi- sèches médio- européennes à Bromus erectus

Alliance (sous -alliance)	Espèces observées	Types de pelouses observées	Code Corine	Code Eunis	Nom Corine
Koelerio macranthae-Phleion phleoidis Korneck 1974	Genista sagit alis L.; Koeleria gr. macrantha (Ledeb.) Schultes; Phleum phleoides (L.) Karsten; Dianthus carthusianorum L.; Centaurea scabiosa L.; Hippocrepis comosa L.; Centaurea paniculata L.; Trifolium arvense L.; Trifolium striatum L.	Pelouse vivace thermophile du collinéen inférieur à Fétuque de Léman (Festuca lemanii) et Phéole de Boehmer (Phleum phleoides)	34.34	E1.28	Pelouses calcaréo- siliceuses de l'Europe centrale
Koelerio macranthae-Phleion phleoidis Korneck 1974	Centaurea paniculata L; Eryngium campestre L; Festuca marginata (Hackel) K. Richter subsp. gallica (Hackel ex L. Charrel) Breistr.; Helichrysum stoechas (L.) Moench; Minuart a hybrida (Vill.) Schischkin; Odont tes luteus (L.) Clairv.; Oreoselinum nigrum	Pelouse vivace pionnière thermophile neutrophile à Fétuque marginée (Festuca marginata) et Koelérie à grandes f eurs (Koeleria macrantha)	34.34	E1.28	Pelouses calcaréo- siliceuses de l'Europe centrale
Koelerio macranthae-Phleion phleoidis Korneck 1974	Convolvulus cantabricus L.; Festuca arvernensis Auquier, Kerguélen & Markgr Dann subsp. costei (StYves) Auquier & Kerguélen; Jasione montana L.; Phleum phleoides (L.) Karsten.	Pelouse vivace pionnière à Peucédan persil-de- montagne (Oreoselinum nigrum) et Fétuque d'Auvergne (Festuca arvernensis)	34.34	E1.28	Pelouses calcaréo- siliceuses de l'Europe centrale
Trifolion medii T.Müll. 1962	Clinopodium vulgare L; Origanum vulgare L; Anthoxanthum odoratum L; Agrost is capillaris L; Hypochaeris radicata L	Ourlet collinéen neutrocline à Agrost de capillaire (Agrost à capillaris) et Brachypode penné (Brachypodium gr. pinnatum)	34.42	E5.22	Lisières mésophiles
Trifolion medii T.Müll. 1962	Oreoselinum nigrum Delarbre; Plantago holosteum Scop.; Armeria arenaria (Pers.) Schult.; Saxifraga granulata L.; Koeleria gr. macrantha (Ledeb.) Schultes; Phleum phleoides (L.) Karsten; Clinopodium vulgare L.; Origanum vulgare L.; Anthoxanthum odoratum L.	Ourlet pelousaire thermophile à Agrost de commune (Agrost is capillaris) et Peucédan persil- de-montagne (Oreoselinum nigrum)	34.42	E5.22	Lisières mésophiles
Trifolion medii T.Müll. 1962	Armeria arenaria (Pers.) Schult.; Saxifraga gr. granulata L.; Koeleria macrantha (Ledeb.) Schultes; Phleum phleoides (L.) Karsten; Clinopodium vulgare L.; Origanum vulgare L.; Anthoxanthum odoratum L.; Agrost is capillaris L.; Hypochaeris radicata L.	Ourlet pelousaire neutrocline à Armérie des sables (Armeria arenaria) et Brome dressé (Bromopsis erecta)	34.42	E5.22	Lisières mésophiles
Thero-Airion Tüxen ex Oberd. 1957		Pelouse thérophyt que sur arènes sableuses acidiphiles à pet tes Canches (Aira sppl.)	35.21	E1.91	Prairies siliceuses à annuelles naines
Thero-Airion Tüxen ex Oberd. 1957		Pelouse annuelle mésotrophile collinéenne à Pâturin bubeux (Poa bulbosa) et Vulpie faux brome (Logf à minima)	35.21	E1.91	Prairies siliceuses à annuelles naines
Thero-Airion Tüxen ex Oberd. 1957		Pelouse annuelle acidiphile à Catapode des graviers (Micropyrum tenellum)	35.21	E1.91	Prairies siliceuses à annuelles naines
Thero-Airion Tüxen ex Oberd. 1957		Pelouse annuelle acidiphile collinéenne à Pet te Oseille (Rumex acetosella) et Canche caryophyllée (Aira caryophyllea)	35.21	E1.91	Prairies siliceuses à annuelles naines
Helianthemion gut at iBraun-Blanq. in Braun-Blanq., Molin. et He.Wagner 1940	Bromus squarrosus L.; Crucianella angust folia L.; Reichardia picroides (L.) Roth; Tuberaria gut ata (L.) Fourr.; Anarrhinum bellidifolium (L.) Willd.; Senecio lividus L.	Pelouse annuelle thermophile à Crucianelle à feuilles étroites (Crucianella angust folia) et Hélianthème taché (Xolantha gut ata)	35.3	E1.81	Pelouses siliceuses méditerranénnes
Melampyro pratensis-Holcetea mollis H.Passarge 1994	Arrhenatherum elat üs (L.) P. Beauv. ex J. & C. Presl; Hypericum perforatum L.; Trisetum f bvescens (L.) P. Beauv.; Poa pratensis L. subsp. angust folia (L.) Dumort.; Holcus lanatus L.; Galium mollugo L. subsp. erectum Syme	Arrhénathéraies de recolonisat on à Gaillet blanc (Galium mollugo subsp. erectum) et Fromental (Arrhenatherum elat us)	38.13	E2.13	Pâturages abandonnés
Quercion pubescent isessilif brae Braun-Blanq. 1932	Quercus ilex L.; Quercus pubescens Willd.; Prunus avium L.; Acer monspessulanum L.; Buxus sempervirens L.; Hippocrepis emerus (L.) P. Lassen; Hedera helix L.; Ruscus aculeatus L.; Rubia peregrina L.; Conopodium majus (Gouan) Loret; Arabis turrita L.	Chênaie pubescente (-verte) acidiclinophile à Germandrée scorodoine (Teucrium scorodonia)	41.711	G1.711	Bois occidentaux de Quercus pubescens

Référentiel flore

Nom latin	Nom français	
Achillea tomentosa	Achillée tometeuse	
Alkanna t nctoria	Orcanet e des teinturier	
Allium coloratum	Ail joli	
Allium f exum	Ail caréné	
Anacampt is coriophora (Fragrans)	Orchis parfumé	
Anemone rubra	Pulsat lle rouge	
Aster amellus	Marguerite de la Saint-Michel	
Biscutella cichoriifolia	Biscutelle à feuilles de chicorée	
Bombycilaena erecta	Micrope dressé	
Bupleurum baldense	Buplèvre du mont Baldo	
Bupleurum gerardi	Buplèvre de Gerard	
Carex depauperata	Laiche appauvrie	
Carex liparocarpos	Carex à fruits lustrés	
Cistus laurifolius	Ciste à feuilles de laurier	
Cistus salviifolius	Ciste à feuilles de sauge	
Convolvulus cantabrica	Liseron des monts Cantabriques	
Cyt isus elongatus	Cyt ise à longues grappes	
Dianthus armeria	Oeillet armeria	
Dianthus carthusianorum	Oeillet des Chartreux	
Dianthus saxicola	Oeillet pipolet	
Euphorbia seguieriana	Euphorbe de Seguier	
Festuca arvernensis	Fétuque d'Auvergne	
Fumana procumbens	Fumana couché	
Gagea saxat lis	Gagée des rochers	
Galatella linosyris	Aster lynosyris	
Galium glaucum	Gaillet glauque	
Gymnadenia odorat issima	Gymnadenie odorante	
Helichrysum stoechas	Immortelle des sables	
Iberis pinnata	Ibéris à feuilles pennées	

Nom latin	Nom français
Inula salicina	Inule à feuille de saule
Lathyrus angulatus	Gesse anguleuse
Lathyrus cirrhosus	Gesse à vrilles
Leucanthemum subglaucum	Marguerite vert-glauque
Linaria arvensis	Linaire des champs
Linaria pelisseriana	Linaire de Pélissier
Minuart a laricifolia	Alsine à feuilles de Mélèze
Myosot is balbisiana	Myosot is de Balbis
Onobrychis arenaria	Sainfoin des sables
Orchis provincialis	Orchis de Provence
Orlaya grandif bra	Caucalis à grandes f burs
Paragymnopteris marantae	Cheilanthès de Maranta
Phleum arenarium	Fléole des sables
Plantago scabra	Plantain des sables
Potent lla cinerea	Potent lle cendrée
Prunella hast folia	Brunelle à feuilles hastées
Psilurus incurvus	Psilure
Reseda jacquinii	Réséda de Jacquin
Scleranthus uncinatus	Scléranthe à crochets
Silene conica	Silene conique
Spiranthes spiralis	Spiranthe d'automne
Teucrium botrys	Germandrée botryde
Teucrium polium	Germandrée blanc-grisâtre
Trifolium strictum	Trèf e raide
Trifolium sylvat ċum	Trèf e pat e-de-lièvre
Ventenata dubia	Venténate douteuse
Veronica triphyllos	Véronique à feuilles trilobées
Vicia disperma	Vesce à deux graines
Vulpia membranacea	Vulpie à une seule glume
Xanthoselinum alsat ċum	Peucédan d'Alsace

Référentiel papillons

Code	Nom latin	Nom commun
Pa1	Arethusana arethusa	Mercure
Pa2	Carcharodus floccifera	Hespéride du Marrude
Pa3	Carcharodus lavatherae	Hespérie de l'épiaire
Pa4	Chazara briseis	Hermite
Pa5	Euchloë crameri	Marbré de Cramer
Pa6	Euchloë tagis	Marbré de Lusitanie
Pa7	Hipparchia semele	Agreste
Pa8	Hipparchia statilinus	Faune
Pa9	Melitaea deione	Mélitée des linéaires
Pa10	Phengaris arion	Azuré du Serpolet
Pa11	Polyommatus dorylas	Azuré du Mélilot
Pa12	Polyommatus thersites	Azuré de l'Escarpette
Pa13	Pontia daplidice	Marbré de vert
Pa14	Pseudophilotes baton	Azuré du Thym
Pa15	Scolitantides orion	Azuré des Orpins
Pa16	Lycaena alciphron	Cuivré mauvin
Pa17	Gonepteryx cleopatra	Citron de Provence

Référentiel reptiles

Code	Nom latin	Nom commun
R1	Coronella austriaca	Coronelle lisse
R2	Coronella girondica	Coronelle girondine
R3	Lacerta agilis	Lézard des souches
R4	Lacerta bilineata	Lézard vert
R5	Podarcis liolepis	Lézard catalan

Référentiel orthoptères

Code	Nom latin	Nom français
O1	Acridia ungarica	Truxale occitane
O2	Acrotylus f ischeri	Oedipode occidentale
O3	Aiolopus thalassinus	Oedipode émeraudine
04	Antaxius sorrezensis	Antaxie cévenole
O5	Calliptamus italicus	Caloptène de Barbarie
O6	Calliptamus barbarus	Caloptène d'Italie
07	Calliptamus siciliae	Caloptène de Sicile
O8	Chorthippus mollis	Criquet des pelouses
O9	Decticus albifrons	Dectique à front blanc
O10	Doci ost aurus genei	Criquet des chaumes
O11	Locusta cinarescens	Criquet cendré
O12	Oedaleus decorus	Oedipode soufrée
O13	Oedipodia caerulescens	Oedipode turquoise
O14	Oedipodia germanica	Oedipode rouge
O15	Omocestus petraeus	Oriquet des friches
O16	Sphingonotus caerulans	Oedipode aigue-marine
O17	Stenobothrus stigmaticus	Sténobothre nain
O18	Gampsodeis glabra	Dectique des brandes
O19	Platycleis aff nis	Dectiœlle côtière
O20	Platycleis albopunctata	Decticelle chagrinée
O21	Platycleis tessellata	Decticelle carroyée
O22	Empusa pennata	Empuse commune
O23	Mantis religiosa	Mante religieuse

Référentiel oiseaux

Code	Nom latin	Nom Français
Avi1	Circaetus gallicus	Circaètre J. le Blanc
Avi2	Emberiza citrinella	Bruant jaune
Avi3	Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur
Avi4	Merops apiaster	Guêpier d'Europe
Avi5	Saxicola rubicola	Tarier pâtre
Avi6	Sylvia communis	Fauvette grisette
Avi6	Lullula arborea	Alouette Iulu
Avi6	Sylvia melanocephala	Fauvette mélanocéphale